



JOURNAL OFFICIEL District Seine & Marne



SOMMAIRE

- Agenda & Informations Diverses
- PV Comité Directeur du 16.11.2018
- Relevé de décisions du Bureau du Comité Directeur des 30.11.2018 et 06.12.2018
- PV Comité d'Appel chargée des Affaires Courantes du 13.12.2018
- Info PV Commission de Discipline du 19.12.2018
- PV Commission des Statuts et Règlements du 18.12.2018
- PV de la Commission d'organisation des Compétitions du 18.12.2018
- PV restreint de la Commission d'Organisation des Compétitions du 20.12.2018
- PV FAFA du 13.12.2018
- PV Commission du statut de l'éducateur du 10.12.2018
- PV Commission Foot Animation du 18.10.18
- PV restreints Commission Foot Animation des 25.10.2018 / 30.10.2018 / 15.11.2018 / 22.11.2018 / 29.11.2018 / 13.12.2018
- Informations Techniques

CONGES D'HIVER

Nous vous informons que les bureaux du District seront fermés :

- du vendredi 22 décembre 2017 au lundi 08 janvier 2018 pour le site de MELUN
- du vendredi 22 décembre 2017 au mardi 09 janvier 2018 pour le site de MONTRY



RAPPEL RELEVES COMPTA

Le relevé N°37 au 13.12.2018 a été envoyé sur la messagerie officielle des clubs.

Date d'échéance de paiement :
le vendredi 11 janvier 2019
Les paiements par chèque doivent être adressés au Service Comptabilité à MONTRY



APPELS A CANDIDATURE

En pages intérieures de ce numéro retrouvez les appels à candidature pour :

- ◆ Les finales Foot Animation
- ◆ Les finales Foot à 11
- ◆ Intégrer notre Commission d'Organisation des Compétitions

Prochain numéro

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 11 janvier 2019 pour le prochain numéro de votre journal



Le Président, le Comité Directeur et les salariés du District vous souhaitent, à toutes et à tous, de bonnes vacances, de bonnes fêtes et vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Bonnes fêtes !!!



Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures

- le dimanche de 9 heures à 18 heures

Permanence du weekend du 3 au 6 JANVIER 2019



Mme Christiane CAU
06.43.70.72.10

Agenda du District

SITE DE MONTRY

COMMISSIONS

Vendredi 21 décembre 2018

Commission d'Arbitrage

19 heures

Mercredi 9 Janvier 2019

Commission de Discipline

17 heures

Commission d'Appel disciplinaire

18 heures 30

Jeudi 10 Janvier 2019

Commission d'Organisation des
Compétitions

14 heures 30

Commission Foot Animation

18 heures 30

Samedi 12 Janvier 2019

Commission des Délégués

9 heures 30

SITE DE MELUN

COMMISSIONS

Mercredi 9 Janvier 2019

Commission d'Appel disciplinaire

18 heures 30

Samedi 12 et Dimanche 13 Janvier 2019

Module 3 formation arbitre

De 8 h 00 à 17 H 00 au District à MONTRY

Appel à candidatures

Finales Foot Animation

Afin d'organiser au mieux les grandes manifestations de fin de saison du Football d'Animation sur notre territoire, nous vous demandons de nous informer au plus tard **le mardi 15 janvier 2019** par courrier ou par mail si votre club souhaite se porter candidat pour accueillir l'une d'entre elles.

Vous trouverez ci-dessous les différentes informations nécessaires pour pouvoir candidater :

06/04/2019 – Finale FESTIVAL FOOT U13 – de 8h00 à 18h00 (ORGANISATION SECTEUR SUD)

- 5 terrains foot à 8 (synthétiques et/ou herbes) avec buts, traçage et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 1 tribune
- 10 à 12 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible)

13/04/2019 – Finale CHALLENGE 77 U10 – de 8h00 à 18h00 (ORGANISATION SECTEUR NORD)

- 4 terrains foot à 8 (synthétiques et/ou herbes) avec buts, traçage et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible)

11/05/2019 – Finale CHALLENGE 77 U12 – de 8h00 à 18h00 (ORGANISATION SECTEUR SUD)

- 4 terrains foot à 8 (synthétiques et/ou herbes) avec buts, traçage et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible)

18/05/2019 – Finale CHALLENGE U11 ILE DE FRANCE – de 8h00 à 18h00 (ORGANISATION SECTEUR NORD)

- 4 terrains foot à 8 (herbes et/ou synthétiques) avec buts, traçage et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible)

25/05/2019 – Finale CHALLENGE S&M U10/U11 – de 8h00 à 18h00
(ORGANISATION SECTEUR NORD)

- 4 terrains foot à 8 (synthétiques et/ou herbes) avec buts, traçage et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible)

25/05/2019 – Finale CHALLENGE S&M U12/U13 – de 8h00 à 18h00
(ORGANISATION SECTEUR SUD)

- 4 terrains foot à 8 (synthétiques et/ou herbes) avec buts, traçage et filets
- 1 salle ou 1 foyer
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand si possible)

01/06/2019-JOURNEE NATIONALE U6/U7 Secteurs 1 à 4 – de 8h00 à 18h00
(ORGANISATION SECTEUR NORD)

- 4 à 5 terrains foot à 11 (synthétiques et/ou herbes) avec traçage FOOT à 5.
- 1 salle ou 1 foyer
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand) indispensable.

01/06/2019- JOURNEE NATIONALE U6/U7 Secteurs 5 à 8 – de 8h00 à 18h00
(ORGANISATION SECTEUR SUD)

- 4 à 5 terrains foot à 11 (synthétiques et/ou herbes) avec traçage FOOT à 5.
- 1 salle ou 1 foyer
- 8 à 10 vestiaires de passage
- 1 parking à proximité (assez grand) indispensable.

14/06/2019 (le soir), 15 et 16 Juin 2019 (toute la journée) - FINALES 77 et COMITE

- 2 terrains de foot à 11 classés 5 (pelouse et/ou synthétique) dont un avec l'éclairage pour la rencontre du soir
- 8 vestiaires de joueurs minimum
- 2 à 4 vestiaires arbitres.
- Une salle ou un foyer



Rejoignez nos commissaires !!!

Vous êtes motivés et disponibles et vous avez envie de vous investir ?

Alors n'hésitez plus car l'équipe des bénévoles du District a besoin de vous.

Nous recherchons des personnes pour intégrer notre Commission d'Organisation des Compétitions : les membres se réunissent le mardi vers 15H00 au District à MELUN pour traiter les amendes et vers 18H00 pour les dossiers à traiter.

Vous espérant nombreux, nous vous invitons à transmettre votre candidature par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par courrier (District de Football 77 – 50 avenue du 27 août 1944 – 77450 MONTRY) à l'attention du Directeur Administratif.

Nous comptons sur vous

Elles l'ont fait !!!



Dimanche 16 décembre 2018, les féminines de Vaux Rochette ont écrit une belle page de leur histoire en se qualifiant pour les 16ème de finale de la Coupe de France Féminine.

C'est grâce à un but marqué très tôt dans la rencontre que l'équipe s'est imposée 1 à 0 face son adversaire de St Vit.

Le District, représenté par Ms Philippe COLLOT, Président, et Jean-Marie RENAUD, Président Délégué, a pu soutenir et encourager les joueuses de Nicolas BOUCLY.

Le tirage qui a eu lieu mercredi 19 décembre 2018 a décidé du futur adversaire de nos représentantes. Leur prochain match de qualification est prévu le dimanche 06 janvier 2019 contre l'équipe de La Roche Sur Yon évoluant en D2 féminine gpe A et actuellement 3ème de son championnat.

Cette rencontre promet d'être intense avec des joueuses qui défendront avec acharnement leur billet pour les 8ème de finale.

Nous leur souhaitons bonne continuation et leur transmettons tous nos encouragements.



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du 16 novembre 2018

Présidence : Philippe COLLOT.

Secrétaire de séance : Christiane CAU.

Présents : Pascal ANTONETTI, Daniel MALHERBE, Bernard MARMION, Patrick POIX, Abdelhak RAJI, Jean-Marie RENAUD, Gilles TANNIER, Ludovic VANTYGHEM, Gérard VIVES.

Excusés : Pierre BILLARD, Stéphanie DI BENEDETTO, Michel BORTOT, Vincent DUPRE, Monique MACHO, Claude RICHE, Orlando VIEIRA.

Assistent : Larbi BENCHEIKH (CDA), Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif), Nicolas THIERRY (CTD)

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en souhaitant un prompt rétablissement à Monique MACHO suite à son opération chirurgicale et en donnant des nouvelles de la santé de Michel BORTOT.

2. Approbation du PV de la Réunion du 19/10/2018

Le PV est adopté à l'unanimité.

3. Informations FFF-Instances-Institutions

 Informations générales LFA / FFF

Informations Fédérales

Dotation FFF – FUTSAL : dans le cadre d'un Plan Fédéral de développement du FUTSAL, 24 ballons « NIKE » seront fournis aux Districts pour l'organisation des Championnats Départementaux.

Plan Fédéral CDM FIFA 2019

Il s'articule autour de 4 objectifs.

- Permettre de doter le football français d'atouts structurels pour le développement du Foot Féminin (Plan Héritage 2019).
- Créer une adhésion en amont de l'évènement sur tous les Territoires, pour faire de cet évènement un succès populaire permettant de renforcer l'image du Football Féminin auprès du grand public.
- Mobiliser l'ensemble des acteurs du Football pour fédérer autour du Football Féminin.
- Développer la mixité dans le Football.

Plan Héritage 2019

- Structuration des Clubs : des Sections Féminines plus nombreuses avec le déploiement du Label Ecole Féminine de Football.
- Développement des infrastructures : mise en place d'un dispositif spécifique d'accompagnement des investissements à réaliser (abondement des aides existantes).

- Formation : renforcement de la politique de formation des femmes et des encadrantes du Football Féminin (bons de formation, majoration des bourses).
- Faire de la Coupe du Monde un succès populaire en s'appuyant sur les évènements existants
 - o Semaine du Foot Féminin
 - o Opération « Mesdames, franchissez la barrière »
 - o JND
 - o Rentrée du Foot
 - o Journée des Bénévoles / Bénévoles du mois

Rappel des objectifs à atteindre en 2020 pour le Football Féminin :

- 200 000 licenciées
- 8000 équipes
- 100 éducatrices disposant à minima du BMF ou BEF
- 1500 Ecoles Féminines de Football
- 1500 Arbitres
- 100 Femmes dirigeantes

Retombées CDM 2018 : une opération est bâtie avec le partenaire « NIKE » et s'étale sur toute l'année 2019. Le principe est la délivrance de bons d'achats en matériel (ballons, matériel d'entraînement, mini-buts, ...), concernant 3 catégories de Clubs (de façon cumulative) :

- Clubs de moins de 100 licenciés = bon d'achat de 500€
- Clubs ayant une école de foot = bon d'achat de 600€
- Clubs ayant une école de Foot Féminines = 700€

Dates officielles modifiées des Manifestations FA

Dates du Festival Foot U13 - 2019

- 6 et 7 avril 2019 : Finales des phases départementales
- 4 et 5 mai 2019 : Finales régionales
- 1^{er} et 2 juin 2019 : Finale Nationale

Dates de la Journée Nationale des Débutants

- 25 et 26 mai 2019

Attribution des récompenses aux bénévoles : un nouvel outil permettant la gestion des récompenses fédérales sera opérationnel en janvier 2019.

Opération « Bénévole du mois » : le dispositif va évoluer de sorte à être plus lisible et fonctionnel.

Journée Nationale des Bénévoles : le format 2018 sera conservé en 2019. Un coup de projecteur sur les Féminines devra être effectué.

Projet « Bénévoles à Clairefontaine » : en complément de la Journée des Bénévoles, ce dispositif consiste à réunir une centaine de Bénévoles, à raison de 5 évènements par an.

Opération « Mesdames Franchissez la barrière » : cette opération est une action fédérale de féminisation dont l'objectif principal est de recruter des femmes dirigeantes. Désormais, les Districts et également les clubs pourront organiser une action de recrutement à l'attention des femmes dirigeantes, constituer un dossier et être valorisés. En effet, en cette année de Coupe du Monde Féminine de la FIFA (7 juin - 7 juillet 2019 en France), la FFF valorisera et récompensera les clubs et les Districts lauréats en les invitant sur un match de la compétition.

Opération « Carton vert » : action qui permet de valoriser les bonnes attitudes (plaisir – respect – engagement – tolérance – solidarité) des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements. La démarche est à mettre en place par les Districts volontaires, au sein d'un championnat U15.

4. Informations LPIFF

🚦 Assemblée Générale LPIFF du 03/11/2018

Philippe COLLOT revient sur le déroulement de cette Assemblée et les faits marquants évoqués, autres que les points traditionnels : évolution des boîtes mails des Clubs, qui va offrir une plus grande capacité de fonctionnement – lancement du groupe de travail sur le centenaire de la LPIFF afin de faire de cet anniversaire un évènement marquant – mise en place d'un nouveau logo LPIFF intégrant les nouveautés de l'actualité « football ». Par ailleurs, il précise au Comité que tous les votes ont été adoptés.

🚦 Harmonisation des tarifs de formation à tous les Districts Franciliens

Harmonisés en 2014, des écarts dans les tarifs pratiqués par les Districts Franciliens sont réapparus depuis. Ces derniers risquant de générer des décalages dans les inscriptions des candidats, les Districts ont donc décidé de mener une réflexion visant à les harmoniser une nouvelle fois. Les décisions à prendre doivent intégrer les dispositifs de « bons formation » proposés par la FFF.

5. La vie du District 77

🚦 Renouvellement des effectifs

Le District compte **37 120** licenciés, ce qui représente à date une évolution de 2.1% (772 licences).

Principales variations constatées

SENIORS M = -3.1% (-308)
De U12G à U19G = -2.7% (-268) – U12 et U13 en augmentation (+1.3%).
Foot Animation = + 11.5% (+1060)
SENIORS F = +3% (+10)
De U12F à U18F = +11.10% (+101)
Foot Animation = +29.9% (+120)
FUTSAL SEN G = -8.3% (-30)
FUTSAL de U12G à U19G = +13.4% (+24)
FUTSAL Foot Animation = +22.2% (+48)
FUTSAL SEN F = +12% (+3)
FUTSAL de U12F à U18F = -50% (-6)
FUTSAL Foot Animation F = +50% (+2)

🚦 Planning prévisionnel des activités Novembre / Décembre 2018

17/11/2018 : Réunion du Collège des Présidents de District au Siège de la FFF.

18/11/2018 : 7^{ème} Tour de la CDF à Melun.

23/11/2018 : Réunion du Bureau 77 par Visio-Conférence.

30/11/2018 : Réunion du Bureau 77 par Visio-Conférence.

03/12/2018 : Réunion du CD LPIFF au Siège de la Ligue.

07/12/2018 : Assemblée Générale AE2F. [Ludovic VANTYGHEM représentera le District](#)

08/12/2018 : Assemblée Générale FFF.

14/12/2018 : Réunion du CD 77 à Melun.

A noter que le Repas de fin d'année des salariés est décalé au 21/12/2018.

🚦 Relevés de décisions des réunions de Bureau des 26/10 et 09/11/2018

Une synthèse des principaux points est effectuée en séance. Le Comité Directeur procède à la validation des points suivants :

Amendes Financières

Après analyse des différentes situations relevées par la Commission compétente, le Comité Directeur décide de ne pas amender l'absence de délégué pour le Critérium 55 ans et de délégué et d'arbitre assistant pour le Foot Animation.

Critériums Féminins et + 55 ans

Après examen de la situation, le Comité Directeur valide une évolution dans le montant des amendes à percevoir pour « absence FDM », alignées sur le montant du Foot Animation.

FUTSAL (Critériums Jeunes)

Compte tenu des désengagements successifs de plusieurs équipes, une nouvelle offre doit être envisagée. La Commission FUTSAL sera rapidement sollicitée pour avis. Le Comité directeur valide le fait de ne pas percevoir les frais liés au forfait mais uniquement les frais initiaux d'engagement.

Suivi du Plan d'Action financier

Recherche de nouveaux locaux sur la Zone de Melun. Jean-Marie RENAUD effectue un point de situation. Il rappelle qu'une décision définitive sera prise par le Conseil d'Administration de la structure le 30/11/2018.

Philippe COLLOT propose au Comité Directeur d'engager, dès à présent, les préparatifs liés à la vente des locaux de Melun pour une meilleure efficacité. Le Comité Directeur lui donne mandat pour effectuer les démarches nécessaires.

Plan d'amortissement : le Cabinet Comptable propose un nouveau plan d'amortissement. Une rencontre aura lieu prochainement sur ce point.

Plan Départemental de Prévention – Protocole District / Préfecture

Le Directeur Administratif informe le Comité Directeur des points évoqués lors de la Réunion de la Cellule de Veille du 08/11/2018 avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. L'objectif de cette réunion est d'analyser les principaux incidents qui se sont produits sur le Territoire et de partager sur les actions qui vont en découler. Il précise qu'il était accompagné par le Président de la CDPME et que le prochain RDV est prévu le 20/12/2018. Un certain nombre d'actions vont être mises en place.

Organisation de la Phase pré qualificative « Paris Ladies Cup »

Après examen des dossiers présentés par les Techniciens, le Comité Directeur décide d'opter pour une formule en 2 temps. Le Comité de Pilotage de cette action est confié à Daniel MALHERBE, Abdelhak RAJI et Gérard VIVES.

Offres de pratique U12/U13 et U19 pour la Saison 2018/2019

Suite à la mise en place des championnats U14 / U16 / U18 la Saison prochaine, une réflexion est à mener concernant une éventuelle offre de pratique pour les catégories U12/U13 et U19. Après un 1^{er} échange entre tous les participants, il apparaît qu'il conviendra de travailler ce dossier en collaboration avec la LPIFF et les autres Districts Franciliens afin de conserver une certaine cohérence.

Gestion des Commissions

Démissions

Commission de Discipline : Jean-Luc PRETZNER pour raisons personnelles. Le Comité Directeur le remercie pour les services rendus au Football Seine Et Marnais.

Point sur le fonctionnement des Commissions 2018/2019

Commission d'Appel Disciplinaire : considérant 10 absences non excusées, le Comité Directeur procède au retrait de Saïd IDIR de la Commission. L'intéressé sera informé par écrit de la décision.

Commission de Discipline : considérant le nombre d'absences non excusées, le Comité Directeur procède au retrait de Nicolas BUREL de la Commission. L'intéressé sera informé par écrit de la décision.

Informations générales

CS MEAUX ACADEMY : demande le prêt de matériel entre le 27 et le 30/11/2018. Le Comité valide cette demande.

FC MAGNY LE HONGRE : suite à sa situation sportive au cours de la Saison 2017/2018, possibilité d'obtenir des mutés supplémentaires à condition d'en faire la demande.

VAL DE L'YERRES : Club ayant fait l'objet d'un forfait général qui demande à être réintégré. Le Comité Directeur ne peut accéder à cette demande. Possibilité de reprendre l'activité sous la forme de matchs amicaux.

Installation du système de « visio-conférence » à Melun : la commande du matériel a été effectuée par la FFF.

Le Comité Directeur procède à la validation des dossiers suivants :

- Composition des groupes concernant le Challenge Club Dynamique
- Modification de la Feuille de Match U9

Dotation des ballons FUTSAL : Suite à la dotation de la FFF de 24 ballons Futsal, un recensement précis des ballons par taille est en cours, en vue de réaliser une dotation globale aux Clubs.

6. Courriers reçus

Externe

19/10/2018 : Mairie d'Emerainville concernant les rencontres U11 et U13 du Club.

22/10/2018 : DDCS. Rassemblement des SC le 21/11/2018.

25/10/2018 : CDOS - Soirée des Bleus (rappel de l'appel à candidature).

27/10/2018 : Conseil Départemental. Fonctionnement des Comités / Soutien Départemental 2019.

09/11/2018 : Newsletter AE2F.

09/11/2018 : DDCS. CR Réunion de la Cellule de veille.

FFF/LFA

15/10/2018 : Plan d'actions fédéral CDM FEM 2019.

16/10/2018 : Stages 1^{er} degré de formateurs.

16/10/2018 : rappels et précisions sur le nouveau dispositif des « bons formations ».

26/10/2018 : promotion de l'Arbitrage Féminin.

30/10/2018 : IFF pour le positionnement sur les différents modules de Morgan FEVRIER.

29/10/2018 : guide réactualisé des bonnes pratiques juridiques.

30/10/2018 : présentation du dispositif de promotion CDM FEM 2019.

06/11/2018 : installation dispositif visioconférence supplémentaire.

12/11/2018 : déploiement du dispositif « carton vert ».

15/11/2018 : AG AE2F du 07/12/2018.

LPIFF

17/10/2018 : documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire de la LPIFF du 03/11/2018.

22/10/2018 : bon de commande France/Uruguay.

24/10/2018 : ODJ CACAC du 08/11/2018.

26/10/2018 : demande secours attribué à Simone POTEAU.

02/11/2018 : Pratiques Loisirs.

07/11/2018 : Foot Féminin « C'est déjà un but » et « Top Futsal » - 01/12/2018.

07/11/2018 : Solidarité Clubs – 24/11/2018.

15/11/2018 : Réunion ETR/DTR du 07/12/2018.

Clubs & Autres

06/10/2018 : THORIGNY FC. Comportement inapproprié.
18/10/2018 : FCCMV. Absence à l'AG du 13/10/2018.
20/10/2018 : SERVON FC (Equipe Féminines).
20/10/2018 : AS MAROLLES. Demande de report.
22/10/2018 : THORIGNY FC. Présentation du Trophée de la CDM le 27/10/2018.
22/10/2018 : US CHATELET EN BRIE. Entente.
31/10/2018 : US LOGNES. Changement de Présidence.
05/11/2018 : PORTUGAIS OURCQ. Sanctions financières.
08/11/2018 : MAGNY LE HONGRE. Information sur dispositions réglementaires.
09/11/2018 : CS MEAUX. Prêt de matériel.
12/11/2018 : LFJ. Incident sur une rencontre du 11/11/2018.
12/11/2018 : RCP FONTAINEBLEAU. Incident du 11/11/2018.
12/11/2018 : MORET-VENEUX. Incident du 11/11/2018.
14/11/2018 : MELUNFC. Demande de report.
15/11/2018 : FC SERVON. Licences féminines.
15/11/2018 : FC GUIGNES. Opération Bleu/Blanc/Rouge Foot.

7. Comptabilité

Patrick POIX informe le Comité Directeur des points, ci-après.

- Un relevé Club va être adressé en décembre.
- Réception de la Ligue du 2^{ème} acompte sur licences. Remerciements.
- Réception du devis concernant la pose des filets de but du terrain de Montry. [Le Comité Directeur valide ce dernier.](#)
- Réception du devis d'Intersport concernant la dotation complémentaire pour les techniciens. [Le Comité Directeur valide ce dernier.](#)
- Les travaux de toiture à Melun auront lieu début décembre.
- La réception des travaux du parking de Melun a eu lieu ce matin et le PV a été transmis à la Mairie.
- Rappel concernant les feuilles de frais d'arbitrage = le kilométrage à prendre en compte est la distance la plus courte. Le paramétrage dans FOOT 2000 est à revoir.

8. Technique

Bilan « Rentrée du Foot »

- U6/U7 = 1576 participants
- U8/U9 = 2105 participants
- U10/U11 = 2214 participants

Nicolas THIERRY informe le Comité Directeur des points, ci-après.

Formations

- 12 modules ont été réalisés sur les 15 prévus jusqu'en décembre. Encore trop d'absents le jour des formations.
- Module U7 : malgré une demande forte des clubs, ce module n'a pas pu être organisé car peu d'inscrits en définitive. Il sera reprogrammé en février.
- Module Futsal : compte tenu de la disponibilité des formateurs et des gymnases, celui-ci aura lieu le 22 décembre.
- Une première certification s'est tenue : 26 inscrits et 18 présents.
- La semaine prochaine seront ouverts les modules et certifications programmés sur la 2^{ème} partie de saison.
- Une quinzaine de techniciens sont inscrits à une formation de formateur.

PPF

- Début de saison très dense afin de constituer les Sélections en vue des matchs interdistricts. La nouveauté cette saison concerne la mise en place d'une sélection U15 Futsal.
- Sollicitation importante durant les vacances scolaires pour les 1ères phases du concours INF Clairefontaine, avec 352 inscrits.

9. Arbitrage

Larbi BENCHEIKH informe le Comité Directeur des points, ci-après.

- 2^{ème} module de formation à Champagne sur Seine : 17 candidats inscrits, 12 présents et 9 reçus. Merci au club accueillant.
- Un stage des arbitres D3, D4 et Foot Diversifié a eu lieu à Montry.
- Un module arbitrage Futsal a eu lieu avec 6 candidats et 5 reçus.
- Un livret d'accueil est quasiment finalisé. Il sera présenté au CD pour validation.
- La mise en place d'un Diplôme d'Arbitre va être proposé.

Formation de formateur de 1^{er} Degré : 2 modules sont mis en place du 31/05 au 02/06/2019 et du 21 au 23/06/2019.

Promotion de l'Arbitrage Féminin : l'objectif est d'augmenter de 15% les effectifs au cours de la saison 2018/2019. Des modules de formation des Référénts en Arbitrage pour aider les Clubs à se structurer et à se mettre en règle avec le Statut de l'Arbitrage est à mettre en place.

Tarifs préférentiels pour l'achat de maillot d'arbitrage : Philippe COLLOT précise que le partenariat « équipements » du District permet d'obtenir une réduction de 40%. Il propose à la CDA de regrouper les commandes afin que celles-ci puissent être transmises au fournisseur.

10. Questions diverses / Tour de table

Bernard MARMION

Demande des infos concernant la CRA. Très peu d'informations officielles à ce jour. Philippe COLLOT informera le Comité Directeur dès qu'il en disposera.

Abdelhak RAJI

Souhaite des précisions sur la dotation de la Commission technique. [Elle est prévue. Un recensement des tailles de chacun est à fournir.](#)

Demande s'il est possible de connaître les formateurs pour chaque formation dispensée. [Le tableau sera fourni au CD.](#)

Nicolas MAKSYMIUK

Fait le point sur l'ouverture du District au public le mercredi matin. Il souligne qu'il n'y a pas d'obstacle à la fermeture de Montry et l'ouverture à Melun. IL précise que les tablettes commandées par les clubs ont été livrées.

Daniel MALHERBE

Indique qu'il serait bien de lancer, dès à présent, un Appel à candidature pour l'organisation des différentes Finales avec réponse courant janvier. Foot à l'Ecole : souhaite des précisions concernant cette action. [Un point sera demandé au technicien en charge de cette partie. Les inscriptions s'effectuent directement sur le site « Foot à l'Ecole »](#)

Christiane CAU

Dans le cadre du programme Gardien de But, il y a toujours des besoins de gymnases pour les 3 dates proposées. Information concernant les bons d'essence alloués aux équipes qui évoluent en Ligue : la dotation va reprendre en 2019. Point sur la permanence téléphonique effectué en séance.

Gilles TANNIER

Confirme la disponibilité de la salle d'Ozoir pour le repas des Commissions le 21 juin 2019.

Jean-Marie RENAUD

Dotations des Commissions : précise qu'un état des dotations fournies est à établir de sorte faire un ordre de priorité pour les Commissions qui n'ont pas été dotées.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : 30/11 et 06/12/2018 par Visio-Conférence.

Comité Directeur : 14/12/2018 à Melun.

Le Président de Séance : Philippe COLLOT.

La Secrétaire de Séance : Christiane CAU.



DISTRICT DE SEINE & MARNE DE FOOTBALL

Bureau du Comité Directeur

Relevé de décisions

Réunion du 06/12/2018 - 19h15 en Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT

Présents : Christiane CAU – Patrick POIX – Jean-Marie RENAUD - Ludovic VANTYGHEM – Orlando VIEIRA.

Excusés : Michel BORTOT - Claude RICHE

En ouverture de la Réunion, Philippe COLLOT informe le Bureau que le Site de Melun est désormais équipé du système de visioconférence.

1. Affaires Administratives

- [Virement des salaires](#)

Le Service Comptable sera attentif au virement à effectuer lorsque le dernier jour du mois est positionné la veille d'un WE. Concernant le problème technique survenu au début du mois, il apparaît, après vérification, que la nature de celui-ci n'est pas imputable au District.

- [Versement anticipé au mois décembre 2018](#)

Le versement des salaires sera anticipé au 18/12/2018.

- [Repas de fin d'année avec les Salariés](#)

Afin de permettre une plus grande participation, celui-ci se tiendra exceptionnellement le 18/01/2019.

- [Services Civiques](#)

Suite à une alerte de la DDCS, un message a été adressé à chaque Club ayant recruté un Service Civique pour la Saison 2018/2019 afin de rappeler que le début de l'activité ne peut et ne doit impérativement se faire qu'après le dépôt, la signature et la validation du contrat.

- **Bilan des actions techniques réalisées**

La Secrétaire Générale s'assurera que le contenu des informations mentionnées dans les bilans transmis correspond bien aux besoins (Compte Rendu à établir dans le cadre des subventions accordées).

- **Organisation de la Commission « Statuts et Règlements »**

Une procédure de fonctionnement sera présentée lors de la Réunion du Comité Directeur du 14/12/2018.

- **Fonctionnement de la Commission de Discipline**

Comme prévu lors de la mise en place du nouveau fonctionnement de la Commission, un 1^{er} retour d'expérience sera à planifier fin janvier 2019.

- **Commission de Discipline et d'Appel Disciplinaire**

Une Réunion d'information et de partage des pratiques doit être organisée dans les prochaines semaines.

- **Dotation Clubs**

Suite à la dotation de ballons « FUTSAL » fournie par la FFF, le Bureau décide de proposer au Comité Directeur d'enrichir cette dernière. Clubs concernés : 15 Clubs Départementaux + 2 Clubs évoluant au niveau « Ligue » en seniors mais qui ont des équipes de jeunes engagées au niveau départemental + 1 Club qui ne dispose que d'équipes de jeunes.

Par ailleurs, soucieux d'accompagner l'augmentation des effectifs « Foot Animation », le Bureau décide également de proposer au Comité Directeur de fournir une dotation en équipements aux Clubs ayant enregistré la plus grosse évolution de leurs licenciés dans cette catégorie en 2018/2019.

Ces remises seront réalisées le même jour que celle organisée dans le cadre de l'Opération « 10 000 Ballons » (probablement en janvier 2019).

- **Dotation des Commissions**

Une synthèse des dotations déjà réalisées est effectuée. Les Commissions qui n'exercent pas de missions spécifiques à l'extérieur seront dotées d'un polo « Nike » blanc, à réception de la commande passée dans le cadre du contrat de partenariat. Une dotation supplémentaire pour la Commission Féminines est à l'étude. La Commission Technique sera équipée cette saison.

2. Affaires sportives

- **Opération « Bleu – Blanc - Rouge – FOOT »**

La FFF a été sollicitée une nouvelle fois suite aux retours des besoins des Clubs. A sa demande, une synthèse des besoins urgents va lui être adressée.

3. Points divers

Patrick POIX

Présente les 2 devis demandés dans le cadre des travaux à réaliser dans les vestiaires des installations de Montry. Après examen, le Bureau retient le moins coûteux, techniquement mieux

adapté au besoin, à proposer à la validation du Comité Directeur. Il précise également les dispositions retenues pour les « attentions » de fin d'année à destination des partenaires (chocolats) et les repas des Services Civiques dans le cadre de la formation PSC1.

Orlando VIEIRA

Evoque une proposition d'organisation afin de limiter la durée des Réunions du Comité Directeur.

Secrétaire de Séance : Christiane CAU.

Président de Séance : Philippe COLLOT.



DISTRICT DE SEINE & MARNE DE FOOTBALL

Bureau du Comité Directeur

Relevé de décisions

Réunion du 30/11/2018 - 18h00 en Visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT

Présents : Christiane CAU – Jean-Marie RENAUD – Patrick POIX – Ludovic VANTYGHEM – Orlando VIEIRA

Excusés : Michel BORTOT – Claude RICHE

1. Affaires Administratives

- [Fermeture du District pour les fêtes de fin d'année](#)

Le District sera fermé au public du 21/12 au 06/01/2018. La Permanence téléphonique sera accessible du jeudi 03/01 au dimanche 06/01/2019.

- [Recherche de nouveaux locaux sur le site de Melun](#)

Jean-Marie RENAUD effectue un point de situation en rappelant les différentes étapes du dossier. Le District est désormais en attente d'une proposition formalisée par écrit. En parallèle, 2 Agences Immobilières ont été sollicitées afin d'examiner des solutions alternatives.

- [Vente des locaux actuels de Melun](#)

Les démarches ont été engagées auprès de 2 Agences Immobilières. Le District est en attente d'une estimation des biens.

- [Réunion de fonctionnement Techniciens du 30/11/2018](#)

Jean-Marie RENAUD et Ludovic VANTYGHM détaillent les différents points de fonctionnement abordés lors de la Réunion de ce jour à Melun et les rappels effectués.

Ils évoquent également certaines demandes formulées par les Techniciens. Celles-ci feront l'objet d'une analyse approfondie et des dispositions seront prises par le Comité Directeur si cela s'avère nécessaire.

- [Commission d'Organisation des Compétitions](#)

Après analyse du fonctionnement de la Commission sur la Zone de Melun, compte tenu des difficultés rencontrées, le Bureau valide l'évolution de l'organisation proposée par le Directeur Administratif, à savoir :

- Horaire avancé du début de la réunion pour les Commissaires disponibles
- Appui si besoin du Service Administratif pour la vérification des FM et préparation du PV
- Mise en place de nouveaux documents internes à l'intention des Commissaires

Par ailleurs, un appel à de nouvelles candidatures pour intégrer cette Commission sera diffusé sur le Site du District.

- [Conseil des Présidents](#)

Une réflexion est à engager pour la succession des anciens Présidents des Clubs d'AVON et d'OZOUER LE VOULGIS, qui ont quitté leur fonction.

- [Challenge Club Dynamique](#)

Le Bureau valide le principe d'une adaptation du règlement en faveur des Clubs concernant les critères d'exclusion. Cette disposition sera proposée au Comité Directeur lors de la Réunion du 14/12/2018.

- [Vol sur le Site de Melun](#)

Suite au vol de maillots commis sur le Site de Melun, une plainte a été déposée auprès du Commissariat de Police. L'enquête est en cours.

- [Organisation des Vœux du District](#)

Christiane CAU est chargée de réserver une Salle pour le 11/01/2019.

2. Affaires sportives

- [Organisation des Critériums FUTSAL](#)

Suite aux désengagements observés depuis la parution des calendriers, le Bureau valide les évolutions suivantes, après concertation du Président de la Commission FUTSAL :

- U15 = les 5 équipes passeront sur un calendrier à 6 équipes
- U13 = les 6 équipes passeront sur un calendrier à 6 équipes
- U11 = les 4 équipes passeront sur une formule « plateau » tous les 15 jours, hors vacances.

- U9 = les 5 équipes passeront sur une formule « plateau » de 3 équipes + 1 match (la formule « plateau » avec 5 équipes paraissant trop volumineux pour du FUTSAL)

Une réunion de présentation sera planifiée avec les Clubs concernés après la trêve hivernale pour adaptations éventuelles et validation de l'organisation.

- **Manifestations Départementales de Foot Animation**

Un message de rappel concernant le respect des critères de participation aux Critériums Départementaux a été adressé aux Responsables Techniques des Clubs inscrits. Face aux écarts qui semblent persister, une analyse globale a été demandée aux CTD-DAP. A l'issue de celle-ci, un plan d'action sera mis en place de sorte à ce que les opérations départementales puissent se dérouler dans le respect des règles fixées et que les Clubs concernés y trouvent l'intérêt recherché.

3. Incident disciplinaire

- **Agression d'un Arbitre**

Le Bureau a pris connaissance de l'agression d'un Arbitre, après match, sur une rencontre Seniors D2. Face à cet acte inadmissible, les dispositions spécifiques seront prises dans le cadre du protocole signé avec la Préfecture.

4. Remise des récompenses dans le cadre de l'Opération « Solidarité Clubs »

La remise des récompenses dans le cadre de l'Opération « Solidarité Clubs » s'est tenue le 24/11/2018 au Domaine de Morfondé. Sur les 11 Clubs Seine et Marnais sélectionnés, seuls 4 étaient présents. Un 5ème s'est excusé après la remise. Cette situation est décevante et incompréhensible au vu du contexte actuel difficile, sachant que des rappels avaient été effectués en amont du 24/11.

5. Championnat de France du Sport Adapté du 30/05 au 02/06

Après examen des différentes sollicitations des organisateurs, le Bureau confirme l'indemnisation à prévoir concernant les Arbitres désignés. Le montant reste à déterminer.

Prochaine réunion du Bureau : 06/12/2018.

La Secrétaire de séance : Christiane CAU.

Le Président : Philippe COLLOT.



Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes

PROCÈS VERBAL du jeudi 13 Décembre 2018

Président de séance : M. Patrick POIX

Secrétaire de séance : M.TANIER Gilles

Présent: M. Bernard MARMION

Absents excusés: Mrs. Ludovic VANTYGHEM – ANTONETTI Pascal

**Match N°20937818 CONGIS - NANTEUIL les MEAUX
SENIORS CDM D3 Groupe A du 11/11/2018**

Appel du club de CONGIS AS du 27 Novembre 2018, d'une décision de la Commission Statuts & Règlements du District du 20.11.2018 (publié dans le journal Officiel N°59 du 23.11.2018)

La Commission,

Après étude des pièces versées au dossier et pris connaissance de la réserve confirmée de l'équipe de NANTEUIL concernant l'homologation du terrain,

Considérant que les réserves concernant les installations doivent être déposées 45 minutes avant l'heure officielle du coup d'envoi de la rencontre,

Considérant que la FMI n'a été accessible qu'à 9h20,

Jugeant en premier ressort,

Par ces motifs et après en avoir délibéré, décide,

Match perdu pour erreur administrative (0 point 0 but) à l'équipe de CONGIS et en attribue le gain (3 Points 0 buts) à l'équipe de NANTEUIL.

Règlements Généraux Titre V Article 39.2 et 40.2

-Débit de CONGIS : 43,50 Euros

-Crédit de, NANTEUIL : 43,50 Euros

La Commission,

Pris connaissance de l'appel de CONGIS pour le dire recevable,

Après avoir pris connaissances des pièces versées au dossier,

Après audition des personnes présentes :

M.CHATRON Adrien, Président de CONGIS,

M.LESELLIER Christopher, Capitaine de l'équipe CDM de CONGIS,

Et

M.NEKER David, Capitaine de l'équipe CDM de NANTEUIL,

M.MATHIOT Adrien, arbitre assistant de NANTEUIL,

Considérant que l'équipe de NANTEUIL est arrivée au stade de CONGIS à 8 heures 50, fait confirmé par le capitaine de NANTEUIL, M.NEKER David,

Considérant que les filets de buts étaient troués,

Considérant que la réserve a été signalée à l'arbitre de la rencontre après l'arrivée de L'équipe de NANTEUIL,

Considérant que les réserves pouvaient être posées en précisant l'heure sur la FMI même si elle a été mise à disposition tardivement,

Considérant que l'équipe de NANTEUIL a mentionné sur son appel qu'elle ne voulait pas de sanctions mais jouer la rencontre,

Considérant que le club de CONGIS a remis des filets tardivement,

Considérant que pour les compétitions du dimanche matin, le seul maître mot devrait être le plaisir du jeu,

Par ces motifs la commission infirme la décision de première instance,

Et décide ;

Match à jouer avec arbitre et délégué à la charge des deux clubs.

DEBIT : 63 euros à CONGIS.

CREDIT : 43,50 Euros à CONGIS

DEBIT : 43,50 Euros à NANTEUIL



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mercredi 19 décembre 2018

Les Procès-Verbaux des rencontres ci-dessous sont à consulter sur FOOTCLUBS.

INSTRUCTION

Match 20497665
Savigny 1 – Ponthierry 1
Seniors D2C du 25/11/2018

Match 20848622
Ferrieres 21 – Pommeuse 21
+45 Ans Groupe D du 11/11/2018

AUDITION

Match 20497664
Lieuxaint 1 – FC Chevry 1
Seniors D2C du 25/11/2018

CHAMPIONNAT

Match 20499900
Boissise Pringy 1 – Bois le Roi 1
Seniors D3E du 16/12/2018

Match 20516611
Dammarie 1 – Roissy US 1
U19 D1 du 09/12/2018

COUPE

Match 21168198
Varennes 1 – Combs 2
Seniors Coupe Comité du 16/12/2018

Match 21168065
Croissy 11 – Le Mée 11
Vétérans Coupe Comité du 16/12/2018

Match 21168070
Grande Paroisse 11 – Brie FC 11
Vétérans Coupe Comité du 16/12/2018

Match 21168178
Cesson VSD 1 – Roissy US 1
U19 Coupe 77 du 16/12/2018

Match 21168183
Villeparisis 1 – Quincy 1
U19 Coupe 77 du 16/12/2018

Match 21168139
Val de France/Le Pin 1 – Pontault UMS 1
U17 Coupe 77 du 16/12/2018

DOSSIER EN DELIBERE

Match 20937283
Gatinais Val Loing 1 – Chevry/Presles 1
U19 D3A du 18/11/2018

Match 20517206
Melun 2 – Gretz Tournan 2
U17 D2B du 25/11/2018

RECEPTION DE RAPPORT

Match 20497593
Bussy 1 – Lognes 2
Seniors D2B du 02/12/2018

Match 20516848
Courtry 1 – Thorigny/Val de France 1
U19 D2A du 02/12/2018

Match 20516604
Dammarie 1 – Lognes 1
U19 D1 du 02/12/2018

Match 20517024
Nandy 1 – Longueville 1
U19 D2C du 25/11/2018

Match 20497680
Melun FC 3 – Gatinais VDL 1
Seniors D2C du 09/12/2018

DEMANDE DE RAPPORT

Match 20497280
Trilport 1 – St Thibault 1
Seniors D2A du 09/12/2018

CONVOICATIONS

Mercredi 9 janvier 2019

Match 20515679
Champs 11 – Val de France 11
Vétérans D2B du 25/11/2018

Mercredi 16 janvier 2019

Match 20516852
Courtry 1 – Cosmo/Mareuil 1
U19 D2A du 09/12/2018

Match 20509782
Les Ecrennes/Rablais 6 – Nandy 6
CDM D2C du 09/12/2018

DOSSIERS EN INSTRUCTION

Match 20937252
Ferté S/J 1 – Coulommiers 1
U19 D3 du 13/11/2018

Match 20497139
Nandy 1– Pontault UMS 1
Seniors D1 du 25/11/2018

Match N°20517394
Val d'Europe 1– Bussy 2
U15 D1 du 10/11/2018

Match 20517110
Pontault Portg. 1 – Quincy 1
U17 D2A du 18/11/2018

Match 20937969
Cesson VSD 6 – Bois le Roi 5
CDM D3B du 02/12/2018

Match 20497583
Lognes 2 – Pays Crécois 1
Seniors D2B du 25/11/2018

Match 20509683
Crisenoy 5 – FC Brie Est 5
CDM D2B du 25/11/2018

Match 20514766
Lieusaint 11– Ponthierry 11
Vétérans D1 du 02/12/2018

Match 20580444
Pontault UMS 1 – Ozoir 1
U17 D1 du 09/12/2018

Match 21083430
Les Ecrennes/Rablais 6 – Provins-Sourdun 5
CDM Coupe Comité du 04/11/2018



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 18 décembre 2018

Présidence : Julio MARQUES

Secrétaire de séance : Didier MARIN

Présents : Didier ANDRE - Patrick GAUDIN - William GERVAIS - Michel MOUAZÉ - Patrick MOUILLARD - Alain PARENT - Patrick SCOARNEC - Patrick STEFFEN

Assiste : Christiane CAU (CD)

Absents excusés : José AFONSO DIREITO - David MACIEJEWSKY- Stéphane GUILLOT- Martial THIOUX

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité d'appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délai prévus dans l'annuaire du District Titre IV, article 31.1

AUDITIONS

Match N°20497142

MONTEREAU 2 – CHAMPS 1

SENIORS D1 du 02/12/2018

Évocation de la Commission suite au rapport du délégué officiel sur le doute de l'identité de l'éducateur de l'ASA MONTEREAU inscrit sur la FMI.

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Après avoir noté les absences excusées :

Du club de MONTEREAU :

- * M. José OLIVEIRA, éducateur
- * M. Jérémy CHAFAUX capitaine

Du club de CHAMPS :

- * M. Mamadi TRAORE délégué
- * M. Motchian AHOUSI, éducateur

Après audition :

- * M. Damien LIBERGE, arbitre officiel
- * M. Patrick DEGRAS, arbitre assistant officiel
- * M. Ahmed BOUALI, arbitre assistant officiel
- * M. Saf AKLY, délégué officiel

Du club de MONTEREAU :

- * M. Eric BEN ALI, délégué et président
- * M. Mehdi CHELGHAM, dirigeant

Considérant que l'éducateur de MONTEREAU, M. José OLIVEIRA inscrit sur la FMI, n'était celui qui officiait sur le banc,
Considérant que le délégué officiel de la rencontre a formellement reconnu M. Mehdi CHELGHAM en lieu et place de l'éducateur,
Considérant que M. Mehdi CHELGHAM a reconnu être présent sur le banc en état de suspension,
Par ces motifs et après en avoir délibéré,
transmet le dossier à la commission de Discipline pour fraude sur identité et à la commission du Statut des Educateurs

Match N°20497137

GRETZ TOURNAN 1 – MONTEREAU 2

SENIORS D1 du 25/11/2018

Évocation de la Commission suite au rapport du délégué officiel et de l'arbitre officiel sur le doute de l'identité de l'éducateur de l'ASA MONTEREAU inscrit sur la FMI.

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Après avoir noté les absences excusées :

Du club de MONTEREAU :

* M. José OLIVEIRA, éducateur

Après audition :

* M. Guillaume DUBOIS, arbitre officiel

* M. Pape Sanoussy DIAO, arbitre assistant officiel

* M. Christopher FERREIRA, arbitre assistant officiel

* M. Franck LE COURT, délégué officiel

Du club de MONTEREAU :

* M. Aadil LEBAN, capitaine

Considérant que l'éducateur de MONTEREAU, M. José OLIVEIRA inscrit sur la FMI, n'était celui qui officiait sur le banc,
Considérant que les officiels de la rencontre et les représentants du club de MONTEREAU ont formellement reconnu que M. Mohamed DJILLALI a officié en lieu et place de l'éducateur,
Par ces motifs et après en avoir délibéré,

transmet le dossier à la commission de Discipline pour fraude sur identité et à la commission du Statut des Educateurs

Match N°20517391

ST GERMAIN LAVAL 1 – BUSSY 2

U15 D1 du 20/10/2018

Évocation de la Commission suite au courrier du club de ST GERMAIN LAVAL sur la participation du joueur, M. Roye GABOUMOUNGA en lieu et place du joueur Louis WENIS inscrit sur la FMI et susceptible d'être suspendu,

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Après avoir noté les absences excusées :

* M. Gani RENAKU, arbitre officiel

Après avoir noté les absences non excusées :

Du club de Bussy :

* M. Laurent SABOTIER, délégué

* M. Wenis LOUIS, joueur

* M. Roye GABOUMOUNGA, joueur

Après audition :

Du club de St Germain Laval :

* M. Manuel RIBEIRO DA SILVA, Arbitre assistant

* M. Stephane VENEL, délégué

* M. Pierre NGUEND BAHUYA, dirigeant responsable

Du club de Bussy :

* M. Kamel GAHLAZA, Arbitre assistant
* M. Julien MENDY, dirigeant responsable
* M. Hamady SISSOKO, éducateur du club

Considérant les explications contradictoires des personnes auditionnées,
Considérant l'absence de l'arbitre officiel et des joueurs,
Considérant que la suspicion de fraude n'a pu être établie,
Par ces motifs et après en avoir délibéré,
Confirme le résultat acquis sur le terrain.

ERRATUM

Match N°20499332

DAMMARTIN 1 – LAGNY MESSAGERS 1

SENIORS D3B du 02/12/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier
Considérant que l'équipe de DAMMARTIN 1 n'a pas transmis la FMI avant le coup d'envoi prévu à 15h00,

Considérant que l'arbitre a fait démarrer la rencontre à 15h20 sans qu'une feuille de match soit remplie

Considérant qu'une feuille papier a été remplie à la mi-temps par l'équipe recevante et à la fin de la rencontre par l'équipe visiteuse,

Considérant que le club de DAMMARTIN n'a pas tout mis en œuvre pour le bon déroulement de la rencontre,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

Dit,

Match perdu pour erreur administrative (0 point ; 0 but) à l'équipe de DAMMARTIN 1,

Et en attribue le gain (3 points ; ~~0 but~~ 1 but) à l'équipe de LAGNY MESSAGERS 1,

RSG District Titre V Article 40

CHAMPIONNAT

Match N°20509596

COLLEGIEN 5 – LAGNY 5

CDM D2A du 02/12/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Considérant que le club de LAGNY conteste la participation et la qualification du joueur Christopher LEGERE,

Considérant que le joueur supra a quitté le club de VILLEROY CS,

Considérant qu'il a signé une nouvelle licence pour le club de COLLÉGIEN

Licence enregistré le 20/11/2018, date de qualification le 25/11/2018,

Considérant que de ce fait il était bien qualifié pour la rencontre en référence,

Après en avoir délibéré,

Dit la réclamation recevable mais non fondée, résultat acquis sur le terrain confirmé

- Débit de : LAGNY : 43.50 €

Match N°20521075

COULOMMIERS 1 – PONTAULT PORTUGAIS 1

U15 D2 A du 24/11/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Et notamment de la feuille de match,

Considérant qu'il est notifié que le match a été arrêté à la 22^{ème} minute,

Considérant que l'arbitre a fourni son rapport,

Considérant que l'équipe de COULOMMIERS a débuté la rencontre avec 9 joueurs sur le terrain,

Considérant qu'à la 22^{ème} min l'équipe de COULOMMIERS ne comptait plus que 7 joueurs sur le terrain suite à des blessures,

Considérant que de ce fait la rencontre ne pouvait aller à son terme,

Après en avoir délibéré décide,
Match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de COULOMMIERS 1 et en attribue le gain
(3 points ; 5 buts) à l'équipe de PONTAULT PORTUGAIS 1
RSG District Titre V Article 40.1

Match N°20937190

VAL D'EUROPE 2 – ROISSY 1

SENIORS FEMININES D1 du 01/12/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Et notamment de la feuille de match,

Évocation de la Commission suite au courrier du club de VAL D'EUROPE sur la participation de la joueuse Mme Nawel BOUDAHMANE susceptible de jouer sous une fausse identité, en l'occurrence Mme Arab CHAHINAZ.

La Commission informe le club de ROISSY de cette évocation et lui demande de faire parvenir ses observations éventuelles pour le **Mardi 15 janvier 2019 à 12 heures au plus tard.**

Titre IV Article 30 ter. Article 30 bis.

CONVOCAATION

Match N°20516852

COURTRY 1 – COSMO/MAREUIL 1

U19 D2A du 09/12/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant le rapport de l'arbitre officiel

Considérant le courrier du club de COSMO/MAREUIL,

Considérant les incidents survenus lors de la rencontre précitée, convoque pour sa réunion du **15 janvier à 19 heures 00 à Montry :**

* M.Said BOURDIN, arbitre officiel

Du club de COURTRY :

* M. Modesto PEREIRA, arbitre assistant bénévole

* M. Kevin REIGNIER, capitaine

* M. Philippe AFONSO PECADO, éducateur

Du club de COSMO/MAREUIL :

* M. David TOULOUSE, arbitre assistant bénévole

* M. Jof Dohnald IPHRAITE, capitaine

* M. Matthieu WEYER, éducateur

Match N°20509693

BRIARD 5– VAL DE L'YERRES 5

CDM D2B du 09/12/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Réclamation d'après match du club de VAL DE L'YERRES sur un remplacement de l'arbitre assistant bénévole à la 75^{ème} min,

La Commission informe le club de BRIARD de cette évocation et lui demande de faire parvenir ses observations éventuelles pour le **Mardi 15 janvier 2019 à 12 heures au plus tard.**

Titre IV Article 30 ter. Article 30 bis.

MATCHS ARRETÉS

Match N°20580423

PONTHIERRY 1 – MONTEREAU 1

U17 D1 du 11/11/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Et notamment du rapport du délégué officiel,
Considérant que l'arbitre a jugé le terrain praticable en début de rencontre,
Considérant la pluie persistante durant la première période,
Considérant qu'à la mi-temps l'arbitre a jugé de l'impraticabilité du terrain,
Considérant que de ce fait la rencontre n'a pas été à son terme, le score étant alors de 1 but partout,
La Commission après en avoir délibéré décide,
Match à rejouer et transmet le dossier à la Commission d'Organisation des Compétitions.

Match N°20521177
BRIARD 2 – LOGNES 1
U15 D2B du 08/12/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Et notamment du rapport de l'arbitre officiel,
Considérant que l'arbitre a jugé le terrain praticable en début de rencontre,
Considérant qu'à la 50^{ème} min l'arbitre a jugé de l'impraticabilité du terrain, du à un éclairage déficient,
Considérant que de ce fait la rencontre n'a pas été à son terme, le score étant alors de 1 but à 2,
La Commission après en avoir délibéré décide,
Match à rejouer et transmet le dossier à la Commission d'Organisation des Compétitions.

TERRAINS IMPRATICABLES

Match N°20956455
ETREPILLY/PLESSIS 11 – BRIE DES MORINS 11
VETERANS D4A du 09/12/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant l'arrêté municipal transmis au District et au club adverse le samedi 08/12/2018 à 10h47.
Elle rappelle au club qu'en cas de fermeture tardive, l'arrêté municipal doit également être transmis au club adverse dans les délais
La Commission dit que la procédure hors délai a été respectée, donne match à jouer et transmet dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°20497675
PONTHIERRY 1 – AVON 2
SENIORS D2C du 09/12/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre officiel a jugé de l'impraticabilité du terrain avant le coup d'envoi de la rencontre,
La Commission après en avoir délibéré,
Dit match à jouer et transmet-le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°20499910
CHAMPENOIS MAM. VER. 1 – SAVIGNY 2
SENIORS D3E du 09/12/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre officiel a jugé de l'impraticabilité du terrain avant le coup d'envoi de la rencontre,
La Commission après en avoir délibéré,
Dit match à jouer et transmet-le dossier à la Commission d'organisation des compétitions
Règlements généraux Titre III Article 20.6

Match N°20499997

**LONGUEVILLE 2–PONTHIERRY 2
SENIORS D3F du 09/12/2018**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,
Considérant que l'arbitre officiel a jugé de l'impraticabilité du terrain avant le coup d'envoi de la rencontre,

La Commission après en avoir délibéré,

Dit match à jouer et transmet-le dossier à la Commission d'organisation des compétitions

Règlements généraux Titre III Article 20.6

**Match N°20580446
PONTHIERRY 1 – SAVIGNY 1
U17 D1 du 09/12/2018**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant le rapport du délégué officiel,

Considérant que l'arbitre officiel a jugé de l'impraticabilité du terrain avant le coup d'envoi de la rencontre,

La Commission après en avoir délibéré,

Dit match à jouer et transmet-le dossier à la Commission d'organisation des compétitions

Règlements généraux Titre III Article 20.6

**Match N°20517215
LOGNES 1 – FERRIERES 1
U17 D2B du 09/12/2018**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre bénévole a jugé de l'impraticabilité du terrain avant le coup d'envoi de la rencontre,

La Commission après en avoir délibéré,

Dit match à jouer et transmet-le dossier à la Commission d'organisation des compétitions

Règlements généraux Titre III Article 20.6

**Match N°21167969
MORMANT FC 1 – MONTEREAU 2
COUPE COMITE U15 du 15/12/2018**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre bénévole a jugé de l'impraticabilité du terrain avant le coup d'envoi de la rencontre,

La Commission après en avoir délibéré,

Dit match inversé et à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions

Règlements généraux Titre III Article 20.6

Règlement des Coupes Article 6

**Match N°20848635
NANTEUIL 21 – FERTE S/J 21
+45 ANS Groupe D du 16/12/2018**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'arbitre bénévole a jugé de l'impraticabilité du terrain avant le coup d'envoi de la rencontre,

La Commission après en avoir délibéré,

Dit match à jouer et transmet-le dossier à la Commission d'organisation des compétitions

Règlements généraux Titre III Article 20.6

**Match N°21168088
PONTHIERRY 11 – OZOIR 12
COUPE 77 VETERANS du 16/12/2018**

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant l'arrêté municipal transmis au District et au club adverse le samedi 15/12/2018 à 17h30.

Elle rappelle au club qu'en cas de fermeture tardive, l'arrêté municipal doit également être transmis au club adverse dans les délais

La Commission dit que la procédure hors délai a été respectée, donne match inversé et à jouer et transmet le dossier à la Commission d'organisation des compétitions

Règlements généraux Titre III Article 20.6

Règlement des Coupes Article 6

Match N°20910577

VAL DE L'YERRES 1 – POMMEUSE 1

SENIORS D4C du 16/12/2018

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant l'arrêté municipal transmis au District ~~et au club adverse~~ le samedi 15/12/2018,

Considérant que le District n'a pas la copie du mail envoyé à Pommeuse pour informer de cette fermeture,

Par ces motifs,

Demande au club de Val de l'Yerres de fournir la preuve d'envoi du mail à Pommeuse pour sa réunion du 15/01/2019.

DEMANDE DE RAPPORT

Match N°20516606

ROISSY 1 – SENART MOISSY 2

U19 D1 du 02/12/2018

L'équipe de SENART MOISSY 2 ne s'est pas déplacée pour cette rencontre évoquant une panne du véhicule de transport prêté par la mairie.

La Commission demande au club de Sénart Moissy un justificatif concernant la panne du véhicule pour sa réunion du **15 janvier 2019.**

Match N°20497583

LOGNES 2 – PAYS CRECOIS 1

SENIORS D2B du 25/11/2018

Considérant le courrier du club de Lognes stipulant qu'il bénéficiait d'un penalty qu'ils ont refusé de tirer car estimant la visibilité insuffisante, alors que le score était de 2 à 0 en faveur de Pays Créçois,

Considérant que l'arbitre aurait donc sifflé la fin du match,

Par ces motifs,

La Commission demande un rapport à l'arbitre officiel sur ces faits pour le **15 janvier 2019.**

Match N°20516136

VAL DE L'YERRES 11 – VAL D'EUROPE 12

VETERANS D3B du 02/12/2018

La Commission après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier

Réserves de Val de l'Yerres sur le fait que le club de Val d'Europe n'a pas changé d'arbitre assistant à la mi-temps mais à la 63^{ème} minute du match,

Considérant que le joueur n° 2 M. Fethi BELAHMAR aurait fait office d'arbitre assistant en lieu et place de M. Arezki AMEZIANE prévu sur la FMI,

Considérant qu'il aurait été remplacé à ce poste par M. Zacharia EL OTMANI à la 63^{ème} minute,

Par ces motifs,

Demande un rapport à M. Bertrand BALLIN, délégué du Val d'Europe, sur ces faits pour sa réunion du **15 janvier 2019.**

REPRISE DE DOSSIER

Match N°20497569

LOGNES 2 – MAGNY 1

SENIORS D2B du 18/11/2018

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Decisions de la Commission SR du 04/12/2018

« Évocation de la Commission en date du 21/11/2018, concernant le joueur Victor KHENNAVONG susceptible d'avoir participé à cette rencontre en état de suspension.

La Commission

Considérant que le club de MAGNY n'a pas fait parvenir ses observations dans les délais impartis.

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Considérant que l'équipe de MAGNY 1 a fait participer M. Victor KHENNAVONG joueur,

Considérant que le joueur supra a été exclu lors du match SEND2B opposant MAGNY 1 à EMERAINVILLE 1 du 11/11/2018,

Considérant qu'au 18/11/2018 le joueur supra ne pouvait participer à la rencontre en référence,

Considérant que de ce fait il n'était pas qualifié à la date du match,

Jugeant en premier ressort,

Dit,

Match perdu par pénalité (-1 point ; 0 but) à l'équipe de MAGNY 1 et en attribue le gain, (3 points ; 1 but) à l'équipe de LOGNES 2.

De plus la Commission inflige un match supplémentaire de suspension au joueur Victor KHENNAVONG à compter du 10/12/2018.

- DB de MAGNY : nombre de joueurs suspendus = 1 X 45 €

Règlements généraux Titre IV Article 30 ter. 41.8 »

Reprise du dossier, suite à un nouvel élément transmis par la Commission de Discipline,

“ ... Match 20497555

Magny 1 – Emerainville 1

Seniors D2B du 11/11/2018

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

Notamment du rapport de l'arbitre officiel, de Mme Sandrine LATGE, dirigeante de Magny,

Considérant que l'arbitre indique n'avoir adressé qu'un seul avertissement à M. Victor KHENNAVONG, joueur de Magny, en lieu et place des deux avertissements, donc exclusion, mentionné sur la FMI,

Par ces motifs,

Retire l'exclusion et notifie un simple avertissement.

De plus, La Commission annule le match de suspension complémentaire infligée à M. Victor KHENNAVONG, joueur de Magny, pour avoir joué en état de suspension le 18/11/2018.

La Commission transmet à la Commission Statuts et Règlements pour une nouvelle étude du match du 18/11/2018. ... »

Met le dossier en délibéré.

EN COURS D'EXAMEN

Match N°21198175

GRETZ TOURNAN 1 – THORIGNY/VAL DE France 1

COUPE 77 U19 du 16/12/2018

Match N°21168196

MITRY MORY 2 – PRESLES 1

COUPE COMITE SENIORS du 16/12/2018

Match N°21168087

COULOMMIERS 11 – TORCY PVM 12

COUPE 77 VETERANS du 16/12/2018

Match N°21168020

VAL D'EUROPE 2 – BRIE FC 1

COUPE COMITE U17 du 16/12/2018

Match N°21167971

PAYS CRECOIS 2 – INTER LOING/MONCOURT 1
COUPE COMITE U15 du 15/12/2018

Match N°21168069
ARC EN CIEL 11 – DAMMARTIN 12
COUPE COMITE VETERANS du 16/12/2018

TOURNOIS

SC PORTUGAIS DE PONTAULT COMBAULT

U7/U8/U9/U11/U13 des 20 et 21 avril 2019

Tournoi refusé (revoir les temps de jeu)

AS MAROLLES FOOTBALL

U8/U9 du 13 janvier 2019

Tournoi refusé (revoir les temps de jeu et la composition des poules)

AS MAROLLES FOOTBALL

U10/U11 du 14 janvier 2019

Tournoi refusé (revoir la composition des poules)



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

Procès-Verbal du 20 décembre 2018

Commission Restreinte

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

DIVERS

Match 20516848 Courtry1 – Thorigny/Val de France 1 U19 D2A du 02/12/2018

La Commission accuse réception de la FMI avec mention score 3 buts à 2 en faveur de Courtry, Suite au courriel du club de Courtry informant la Commission qu'une erreur a eu lieu lors de l'enregistrement du score de la rencontre (3 – 2), en faveur de Courtry

Le score exact étant de 4 buts à 2 en faveur de Courtry

Considérant que suite à la réception du complément d'information de l'arbitre officiel de la rencontre,

Considérant que l'arbitre confirme que le résultat final de la rencontre est bien de 3 buts à 2 en faveur de Courtry

La Commission dit, résultat de la rencontre maintenue (3-2).

Match 20939258 St Mard 2 – Changis 1 U 15 D4 Poule B du 08/12/2018

Courriel en date du 07/12/2018 du club de Changis demandant le report du match,

Considérant que le club de St Mard n'a pas signalé au club de Changis et au District s'il validait ou refusait la demande de report,

La Commission, après réception des observations du club de St Mard,

Considérant que le club de St Mard a confirmé et validé la demande de report du club de Changis,

La Commission valide le report sans date de la rencontre.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission réclame pour la 1^{ère} fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

Match 21168196 Coupe Comité Seniors

Mitry Mory 2 – Presles 1 du 16/12/2018

Match 21168009 Coupe Comité +45 Ans

Val d'Europe 22 – Isles Les Villenoy 21 du 16/12/2018

Match 21168178 Coupe 77 U19

Cesson VSD 1 – Roissy US 1 du 16/12/2018

Match 21168185 Coupe 77 U19

Lieusaint 1 – Meaux Academy 2 du 16/12/2018

Match 21168121 Coupe Comité U17

St Mard 1 – Chelles 2 du 16/12/2018

La Commission réclame pour la 2^{ème} et dernière fois la feuille de match aux clubs ci-dessous :

Match 20939389 U15 D4 Poule F

Bagneux Nem. E. 2 – Chatelet en Brie Us 1 du 08/12/2018

Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes

Néant

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRE

Matchs sans date

Coupe 77 et Comité du 15 et 16 décembre 2018

Match 21168197 Esbly 1 – Breuilloise 1 Coupe Comité Seniors

Considérant les calendriers des 2 équipes,

La Commission décide de reportée la rencontre au 13/01/2019

Considérant les calendriers des 2 équipes, les rencontres listées ci-dessous sont reportées sans date de jeu

Match 21168066 Annet 11 – Trilport 11 Coupe Comité Vétérans

Match 21168011 Moussy 21 – Pommeuse 21 Coupe Comité +45 Ans

Match 21167967 Breuilloise 1 – Meaux ADOM 1 Coupe Comité U15

Match 21167972 St Pathus 1 – Meaux Academy CS 3 Coupe Comité U15

Match 21167969 Mormant 1 – Montereau 2 Coupe Comité U15 (T.I. surplace), la rencontre est inversée et devient Montereau 2 – Mormant 1

Match 21168088 Ponthierry 11 – Ozoir 12 Coupe Comité Vétérans (T.I. surplace), la rencontre est inversée et devient Ozoir 12 – Ponthierry 11

**Merci aux clubs de nous faire parvenir rapidement leurs propositions avec accords,
LA DATE LIMITE DE JEU EST FIXEE AU 07/02/2019**

12 et 13 janvier 2019

Match 20497658 Chevry 1 – Melun 3 Seniors D2C du 13/01/2019

Demande d'inversion via FOOTCLUBS du club de **Melun** pour jouer la rencontre au stade P.Ficher à Melun

En attente de réponse du club de **Chevry**.

19 et 20 janvier 2019

Match 20522821 Moret-Veneux 1 – Lesigny/Servon 1 U15 D3C du 19/01/2019

Demande de changement d'horaire via FOOTCLUBS du club de **Moret-Veneux** pour jouer la rencontre à 14h00

En attente de réponse du club de **Lesigny/Servon**.

26 et 27 janvier 2019

Match 20499946 Montereau 3 – Vaux Rochette 2 Seniors D3E du 27/01/2019

Demande de changement de date via FOOTCLUBS du club de **Montereau** pour jouer la rencontre le 07/04/2019

En attente de réponse du club de **Vaux Rochette**.

Match 20517645 Le Mée 2 – Avon 1 U17 D2C du 27/01/2019

Demande de changement d'horaire via FOOTCLUBS du club de **Le Mée** pour jouer la rencontre à 14h30

En attente de réponse du club de **Avon**.

Match 20517073 Savigny 1 – Longueville 1 U19 D2C du 27/01/2019

Demande de changement d'horaire via FOOTCLUBS du club de **Savigny** pour jouer la rencontre à 15h00

En attente de réponse du club de **Longueville**.

16 et 17 février 2019

Match 20516060 Othis/Moussy 11 – Esbly 11 Vétérans D3A du 17/02/2019

Demande de changement de date par courriel du club d'**Othis/Moussy** pour jouer la rencontre le 03/03/2019

En attente de réponse du club d'**Esbly**

SUSPENSION DE TERRAINS

Club de Nandy et Chatelet:

Suite à la décision de la Commission de Discipline du 07/11/2018,

« ... **Match 20939350 Nandy FC 1 – Châtelet US 1**

U15 D4 F du 13/10/2018

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier, (.../...)

Vu l'article 200 des Règlements Généraux de la F.F.F. et l'annexe 1 au Règlement Sportif Général du District 77 de Football,

La Commission :

(.../...)

La Commission décide d'une suspension de terrain de 1 (un) match ferme aux équipes U15 de l'US CHATELET 1 et U15 du FC NANDY 1.

(.../...) ... »

La Commission, informe les clubs de Nandy et Chatelet, que ces sanctions sont applicables à compter **du 01/01/2019**

La Commission, suite au courriel du club de Nandy concernant la rencontre **Nandy FC 1 – Bagneux Nemours E. 2 U15 D4 du 01/12/2018,**

Considérant que le club de Nandy ayant obtenu le prêt des installations de Guignes pour sa rencontre du 01/12/2018,

Considérant que le club de Nandy a anticipé la décision de la Commission,

La Commission valide la programmation de la rencontre sur les installations de Guignes

Le club de Chatelet se doit donc de présenter un terrain de repli, pour sa rencontre de suspension de terrain

Chatelet 1 – Provins 1 du 02/02/2019

Considerant l'article 4.7 du RSG, la Commission rappelle au club de Chatelet:

« **.40.7** En cas de suspension ferme de terrain, la Commission compétente fixe, dès que la décision est devenue définitive, la ou les rencontre(s) sur laquelle (lesquelles) la sanction devra être purgée.

Il appartient alors au club sanctionné de proposer à la Commission, au moins 15 jours avant la date du ou des matches(es) concerné(s), le terrain sur lequel se déroulera (ont) la ou les rencontre(s), la demande devant être accompagnée de l'accord du propriétaire du terrain.

L'accord de la Commission sur cette proposition est indispensable et doit obligatoirement être exprès.

Le terrain proposé :

a) doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ;

b) ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,

- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,

- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département de Seine et Marne (Territoire du District 77).

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont imputés sur le compte du club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions précitées.... »

Merci au club de Chatelet de faire parvenir un complément d'information concernant la mise à disposition d'un terrain pour ces rencontres.

Prochaine réunion le : **Jeudi 10 janvier 2019 à 14H00**



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du mardi 18 décembre 2018

Président de séance : M. André ANTONINI

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude OFFREDI

Présent : Ms Jean Yves VISSUZAINÉ, Jean-Marie GENTILS,

Assiste : Mme Monique MACHO (CD)

Excusé : M. Jean-Paul PEYRIN

Absent non excusé : Mme Simone POTEAU - M VATER David

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- * **Contrôle** des feuilles de matchs toutes catégories des **8/12**
- * **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- * **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- * **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

FEUILLES DE MATCH ET DE PLATEAUX MANQUANTES

La Commission réclame **pour la 1^{ère} fois** les feuilles de match aux clubs ci-dessous **en rappelant que seuls les documents officiels mis en ligne doivent être utilisés:**

CRITERIUM 55 ANS du 16/12/2018

- **Match 20995475** – CESSON VSD 31 / NOISIEL 31
- **Match 20995738** – BUSSY 31 / MOUSSY NEUF 31

CRITERIUM U14 du 15/12/2018

- **Match 21030228** – VAL D'EUROPE 14 / SAVIGNY 14
- **Match 21030229** – BUSSY 14 / GRETZ TOURNAN 14

FUTSAL D2 du 14/12/2018

- **Match 20954247** – ESPOIR MELUNAIS 2 / ETOILE FUTSAL 2

U12 – U13 du 08/12/2018

- **Match 21036105** – CESSON VSD 1 / DAMMARIE 1
- **Match 21036166** – VAUX ROCHETTE 1 / MORMANT 1
- **Match 21036170** – BAGNEAUX NSP 1 / PROVINS SOURDUN 1

- **Match 21036299** – PONTAULT 3 / SAVIGNY 3
- **Match 21036300** – MOISSY 3 / FONTAINEBLEAU 3
- **Match 21036430** – VAUX ROCHETTE 2 / MORMANT 2
- **Match 21036434** – BAGNEAUX NSP 2 / PROVINS SOURDUN 2
- **Match 21036806** – NOISIEL FC 1 / COLLEGIEN 1
- **Match 21036831** – VAL D'EUROPE 4 / CHAMPS 4
- **Match 21036834** – NOISIEL FC 2 / COLLEGIEN 2
- **Match 21036865** – VAL D'EUROPE 5 / MEAUX 7
- **Match 21036868** – BRIE DES MORINS 1 / TRILPORT 3
- **Match 21036893** – VAL D'EUROPE 6 / MEAUX 8
- **Match 21037008** – FONTENAY 1 / CHAUMES VERNEUIL OZOUEUR 1
- **Match 21037064** – MARLES 1 / GUIGNES FC 2
- **Match 21037145** – VAUX ROCHETTE 3 / MORMANT 3
- **Match 21037204** – BAGNEAUX NSP 3 / BOIS LE ROI 2

U10 – U11 du 08/12/2018

- **Match 21034772** – CHAMPS 1 / MOISSY 1
- **Match 21034835** – FONTAINEBLEAU 2 / MOISSY 2
- **Match 21034904** – MITRY MORY 1 / GRETZ TOURNAN 1
- **Match 21034969** – PROVINS SOURDUN 1 / BAGNEAUX NSP 1
- **Match 21035103** – CHAMPS 2 / VILLEPARISIS 3
- **Match 21035165** – CHELLES 2 / PAYS CRECOIS 2
- **Match 21035230** – MORMANT 2 / VARENNES 2
- **Match 21035233** – PROVINS SOURDUN 2 / BAGNEAUX NSP 2
- **Match 21035298** – MITRY MORY 2 / BRIE EST 2
- **Match 21035361** – VAL D'EUROPE 8 / PAYS CRECOIS 3
- **Match 21035416** – MEAUX 7 / BRIE NORD 1
- **Match 21035418** – MITRY MORY 3 / OTHIS 2
- **Match 21035500** – MEAUX 8 / BRIE NORD 2
- **Match 21035502** – MITRY MORY 4 / MEAUX ADOM 4
- **Match 21035584** – CHAMPS 4 / TORCY 5
- **Match 21035585** – BUSSY 3 / VAL DE FRANCE 3
- **Match 21035612** – CHAMPS 4 / TORCY 6
- **Match 21035696** – CHAMPS 5 / TORCY 4
- **Match 21035839** – CHAUMES VERNEUIL OZOUEUR 1 / ROISSY 6
- **Match 21035864** – OZOIR 5 / PONTAULT 4
- **Match 21037288** – INTER LOING MONCOURT 2 / FONTAINEBLEAU 5
- **Match 21037402** – PROVINS SOURDUN 3 / VARENNES 3

Critérium U15à8 du 08/12/2018

- **Match 21102151** – NOISIEL FC 5 / VAL DE L'YERRES 5

Critérium FUTSAL U15 du 08/12/2018

- **Match 21102692** – ROISSY FUTSAL 1 / NOISIEL FA 1

Critérium U16 F du 09/12/2018

- **Match 21030580** – MITRY MORY 1 / VAL D'EUROPE 1

Critérium U13 F du 08/12/2018

- **Match 21029891** – NANDY SAVIGNY 1 / ROISSY 1
- **Match 21029894** – GRETZ TOURNAN 1 / BRIARD 1
- **Match 21029863** – CHELLES 1 / VAIRES 1

FEUILLES JONGLES MANQUANTES du 8/12

- **Plateau U9 ambition de CHAMPS : VAL EUROPE**

La Commission réclame pour la 2^{ème} fois et dernière fois avant sanction les feuilles de match

CRITERIUM 55 ANS du 09/12/2018

- Match 20995471 – ROISSY ANTILLAIS 31 / BOISSISE PRINGY 31

U12 – U13 du 01/12/2018

- Match 21036094 – CESSON VSD 1 / VAL D'EUROPE 1
- Match 21036161 – PROVINS SOURDUN 1 / MORET VENEUX 1
- Match 21036292 – VILLEPARISIS 3 / TORCY 3
- Match 21036425 – PROVINS SOURDUN 2 / COMBS 2
- Match 21036801 – NOISIEL FC 1 / VAIRES 3
- Match 21036829 – NOISIEL FC 2 / VAIRES 4
- Match 21036889 – CHANGIS 2 / VAL D'EUROPE 6
- Match 21036918 – ANNET 1 / ST THIBAULT 2
- Match 21036945 – MAY 1 / PLAINE DE FRANCE 1
- Match 21036975 – VILLEPARISIS 5 / LOGNES 3

U10 – U11 du 01/12/2018

- Match 21034828 – ROISSY 2 / MEAUX 2
- Match 21034898 – LIEUSAIN 1 / CHELLES 1
- Match 21034899 – VAL D'EUROPE 1 / PAYS CRECOIS 1
- Match 21035092 – CHAMPS 2 / MEAUX 3
- Match 21035224 – COMBS 2 / MORMANT 2
- Match 21035228 – LIEUSAIN 2 / ENT. LESIGNY-SERVON 2
- Match 21035385 – VAL D'EUROPE 4 / CHANGIS 2
- Match 21035415 – MITRY MORY 3 / ST MARD 3
- Match 21035499 – MITRY MORY 4 / ST MARD 4
- Match 21035608 – BUSSY 4 / CHAMPS 4
- Match 21035637 – VAL D'EUROPE 5 / NANTEUIL 1
- Match 21035692 – VAL DE FRANCE 5 / CHAMPS 5
- Match 21035720 – VARREDDES 1 / MEAUX 10
- Match 21035777 – GRETZ TOURNAN 3 / VAL DE L'YERRES 1
- Match 21035805 – GRETZ TOURNAN 4 / VAL DE L'YERRES 2
- Match 21035863 – LIEUSAIN 3 / PRESLES 1
- Match 21037401 – NANGIS 2 / JOUY YVRON 2

Critérium U16 F du 01/12/2018

- Match 21030577 – BUSSY 1 / MITRY MORY 1

Critérium U13 F du 01/12/2018

- Match 21029890 – ROISSY 1 / SENART MOISSY 1
- Match 21029860 – MITRY MORY 1 / DAMMARTIN 1

Critérium U13 FUTSAL du 01/12/2018

- Match 21102748 – TORCY FUTSAL 1 / CHAMPS FUTSAL
- Match 21102752 – NOISIEL FA 1 / NOISIEL FA 2

Match perdu à l'équipe recevante après deux demandes :

Considérant la non réception des feuilles de match ci-dessus suite à 2 réclamations, La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (51.50€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant et d'attribuer le gain du match au club visiteur (0 but) :

CRITERIUM U14 du 01/12/2018

- Match 21030237 - CHELLES 14 / VAL D'EUROPE 14
- Match 21030240 - ESBLY 14 / BUSSY 14

Considérant la non réception des feuilles de match ci-dessus suite à 2 réclamations,
La Commission décide d'appliquer l'Amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (10€), de donner match perdu par pénalité (0 but) au club recevant et d'attribuer le gain du match au club visiteur (0 but) :

Critérium Seniors F du 21/11/2018

- **Match 21021877** - BAGNEAUX NSP 1 / MONTEREAU 1

Critérium U13 F du 01/12/2018

- **Match 21029857** - MITRY MORY 1 / VAL D'EUROPE 1
- **Match 21029858** - VAIRES 1 / TORCY 1

Critérium U15 FUTSAL du 25/11/2018

- **Match 21102686** - SENGOL 77 / TORCY FUTSAL 1

Critérium U13 FUTSAL des 24/11/2018 et 25/11/2018

- **Match 21102745** - TORCY FUTSAL 1 / NOISIEL FA 2
- **Match 21102743** - SENGOL 77 / CHAMPS FUTSAL 1

FORFAITS

MATCH: 21036372

CLAYE SOUILLY 2 / LOGNES 2

Critérium U12 Espoir Poule B du 15/12/2018

Lecture de la feuille de match

Forfait non avisé de LOGNES 2 Amende 20€

MATCH: 21067298

PLAINE DE France 2 / ST THIBAUT 4

Critérium U11 Avenir Poule Aa du 15/12/2018

Forfait avisé de PLAINE France 2

MATCH: 21035644

BUCEENNE 1 / MOUROUX 1

Critérium U11 Avenir Poule I du 15/12/2018

Forfait avisé de BUCEENNE

MATCH: 21035758

MAGNY 1 / THORIGNY 3

Critérium U11 Avenir Poule M du 08/12/2018

Forfait avisé de THORIGNY

MATCH: 21037378

BRAY MONTOIS 1 / ARC EN CIEL 1

Critérium U11 Avenir Poule Z du 15/12/2018

Forfait avisé de ARC EN CIEL

MATCH: 21037407

VARENNES 3 / NANGIS 2

Critérium U11 Avenir Poule Za du 15/12/2018

Forfait avisé de NANGIS 2

Plateau U8-U9 à VULAINES du 8/12

Forfait avisé de AMICALE BOCAGE

Plateau U8-U9 à HERICY VULAINES du 15/12

Courrier du club de LA FORET

Forfait avisé LA FORET

Plateau U8-U9 à OISSERY du 15/12

Courrier du club de PORTUGAIS PLESSIS PLACY

Forfait avisé PORTUGAIS PLESSIS PLACY

Plateau U6-U7 PLEIN AIR à DAMMARTIN du 8/12

Forfait non avisé LOGNES amende 20e

Plateau U6-U7 PLEIN AIR à LIEUSAIN du 8/12

Forfait non avisé CHAUMES GUIGNES amende 20€

Forfait avisé OZOUER

Plateau U6-U7 PLEIN AIR à MELUN du 8/12

Forfait avisé LE MEE

Plateau U6-U7 PLEIN AIR à AVON du 8/12

Forfait non avisé AMICALE BOCAGE amende 20e

Plateau U6-U7 à OTHIS du 15/12

Courrier du club de BRIE NORD

Forfait avisé BRIE NORD

Plateau U6-U7 à QUINCY VOISINS du 15/12

Courrier du club de PETIT MORIN

Forfait avisé PETIT MORIN

Plateau U6-U7 et U8-U9 à NANGIS du 15/12

Courrier du club de BRESMONT

Forfait avisé BRESMONT

Match 21035389 u10-u11 AVENIR du 8/12

Forfait non avisé PAYS CRECOIS amende 20€

Match 21035699 u10-u11 AVENIR du 8/12

Forfait non avisé NOISIEL amende 20€

Match 21035726 u10-u11 AVENIR du 8/12

Forfait avisé MAY

Match 21037231 u12-u13 du 8/12

Forfait avisé GRANDE PAROISSE

Match 21002689

CHAMPS Futsal / TORCY Futsal

Critérium FUTSAL U15 du 9/12

Forfait non avisé TORCY Futsal

RENCONTRES REPORTEES OU INVERSEES

MATCH: 20995744

NANTEUIL 31 / COSMO MAREUIL 31

Critérium 55 ans du 09/12/2018

Lecture de l'arrêté municipal : TERRAIN IMPRATICABLE

Match 210546788**BUSSY ST GEORGES/OZOIR du 15/12****Critérium Sénior Féminin Poule B**

Demande de report à une date ultérieure du club de OZOIR

Accord des 2 clubs et de la Commission**MATCH: 20935417****GOELLY COMPANS / ESBLY****Critérium U10/U11AVENIR du 08/12/2018****Remis : TERRAIN IMPRATICABLE****MATCH: 20935501****GOELLY COMPANS / ESBLY****Critérium U10/U11AVENIR du 08/12/2018****Remis : TERRAIN IMPRATICABLE****Courrier du FC MORMANT****Critérium U12 et U13 Espoir du 15/12/2018****Plateaux remis terrains impraticables****MATCH: 21035864****OZOIR 5 / PONTAULT 4****Critérium U11 Avenir Poule Q du 08/12/2018****Courrier OZOIR****La commission reporte ce match à une date ultérieure****Plateau U6-U7 à MEAUX du 15/12**

Courrier du club de MEAUX

TERRAIN IMPRATICABLE**Plateau U8-U9 à VILLEROY du 08/12**

Courrier du club de Villeroy

TERRAIN IMPRATICABLE

COURRIERS

Matches U10 et U11 AVON – MORMANT

Mail Club Mormant nous avisant que le responsable des matchs a décidé de ne pas faire la jonglerie.

Pour rappel, la jonglerie est obligatoire.

Pris note

Amende 6€ au club d'AVON

Vérification des feuilles de match

Nous vous rappelons que les points suivants doivent apparaitre :

- *Feuille de match:*
 - *la date du match*
 - *le club recevant*
 - *la poule*
 - *la compétition*
 - *les équipes et leur numéro d'attribution (ex : France 8)*
 - *les résultats (précision de Victoire, nul ou défaite)*
- *Feuille de jonglerie:*
 - *la date du match*
 - *le club recevant*

- o *le nom de l'équipe et son numéro (ex : France 8)*
- o *les numéros de licence, nom et prénoms des joueurs*
- o *les résultats de l'épreuve de jonglerie (sans les totaux)*

Samedi 8 Décembre 2018 :

Critérium U10 Espoir :

COMBS 2 / Port. PONTAULT 2 : Feuille de match incomplète pour PORT. PONTAULT (**amendé 8 euros**).

Critérium U11 Avenir :

MELUN 4 / LIEUSAIN 4 : Feuille de match incomplète pour LIEUSAIN (**amendé 8 euros**).

Critérium FUTSAL U11 du 08/12/2018

- **Match 21102696** – AVON FUTSAL 1 / TORCY FUTSAL 1 :
Feuille incomplète des deux clubs (**amendé 8 euros**)

ERRATUM

Futsal D1 :

JOLIOT GROOMS'S 2 / ALLIANCE 77 1 du 29/09/18 : Lecture du courrier de Joliot Groom's et de la feuille de match. La Commission retire l'amende pour absence de délégué pour le club de Joliot Groom's paru sur le PV du 02/10.

Plateau U6/U7 du 10/11/18 à EVERLY : Lecture du courrier du club d'EVERLY. Le club d'EVERLY ne présente pas d'équipe U6/U7 cette saison. La Commission retire l'amende paru sur le PV du 20/11.

Prochaine réunion le **Mardi 15 janvier 2019 à 18h**

Président de séance :

André ANTONINI

Secrétaire de séance :

JC OFFREDI



Commission Départementale Partenariat et Subventions - Section F.A.F.A

PROCES VERBAL du jeudi 13 décembre 2018

Animateur : Patrick POIX

Secrétaire de la séance : Audrey MARMION (Administratif)

Présent : Gilles TANNIER - Jacky LAMBERT

Assiste : Nicolas MAKSYMIUK (Administratif)

Dossier de CHALAUTRE LA GRANDE – 8003.18.09.01

Pièces manquantes au dossier :

- Fiche projet incomplète : pages 3 et 4 non renseignées dans leur intégralité
- Plan de situation et plan masse coté avec plan du tracé de l'aire de jeu
- Plan de financement à revoir : impossibilité de subventionner l'intégralité du projet

Dossier de BOISSY LE CHATEL – 8003.18.09.02 : éclairage

Pièces manquantes au dossier :

- Fiche projet incorrecte : ne correspond pas à la version 2018/2019
- Plan de financement à revoir
- Avis préalable favorable « éclairage » délivré conforme par la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
- Plan de situation et plan masse
- Délibération du maître d'ouvrage mentionnant l'objet du projet, le coût, le plan de financement et la demande de subvention actualisée

Dossier de BOISSY LE CHATEL – 8003.18.09.03 : main courante

Pièces manquantes au dossier :

- Fiche projet incorrecte : ne correspond pas à la version 2018/2019
- Plan de financement à revoir
- Plan de situation et plan masse coté avec plan du tracé de l'aire de jeu
- Délibération du maître d'ouvrage mentionnant l'objet du projet, le coût, le plan de financement et la demande de subvention actualisée

Dossier de CHAILLY EN BIÈRE – 8003.18.10.01

Pièces manquantes au dossier :

- Plan de financement à revoir
- Plan masse coté avec plan du tracé de l'aire de jeu
- Délibération du maître d'ouvrage mentionnant l'objet du projet, le coût, le plan de financement et la demande de subvention

Dossier de BOISSISE LE ROI – 8003.18.11.01

Pièces manquantes au dossier :

- Fiches projet dans leur intégralité
- Plan de situation et plan masse
- Délibération du maître d'ouvrage mentionnant l'objet du projet, le coût, le plan de financement et la demande de subvention
- Copie de la ou des décision(s) attributive(s) de subvention(s)

ATTENTION : les dossiers de subvention pour le club house et les vestiaires doivent être bien distincts. Le porteur du projet doit donc établir 2 fiches projets.

M. Jacky LAMBERT se rapprochera prochainement de la Commune et du club pour convenir d'un rendez-vous.

Dossier de TOURNAN EN BRIE – 8003.18.12.02

Pièces manquantes au dossier :

- Fiche projet dans son intégralité
- Devis descriptif et estimatif
- Délibération du maître d'ouvrage mentionnant l'objet du projet, le coût, le plan de financement et la demande de subvention
- Avis préalable favorable « éclairage » délivré conforme par la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
- Avis préalable favorable « installation sportive » délivré conforme par la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
- Copie de la ou des décision(s) attributive(s) de subvention(s)

Dossier de JOUARRE – 8003.18.12.03

Pièces manquantes au dossier :

- Plan de financement à revoir
- Plan masse coté avec plan du tracé de l'aire de jeu
- Délibération du maître d'ouvrage mentionnant l'objet du projet, le coût, le plan de financement et la demande de subvention
- Copie de la ou des décision(s) attributives de subvention(s)

COURRIER REÇU

Dossier de ST PATHUS – 8003.18.12.01

Demande de contacts au sein des Instances Régionales et Départementales concernant les possibilités de financements dans le but de monter un dossier de subventions pour un terrain synthétique.

La C.D.T.I.S. se rapprochera prochainement de la Commune et du club pour convenir d'un rendez-vous avec un membre de la Commission des Terrains et des Installations Sportives du District.

Prochaine réunion sur convocation



Commission Départementale du Statut de l'Éducateur

PROCÈS VERBAL du 10 décembre 2018

Présidence : Abdelhak RAJI

Secrétaire de séance : Gérard VIVES (CD)

Présents : Jean-Claude DEROZIER et Daniel LOUIS

Absents excusés : Dominique DA ROCHA, Daniel MALHERBE (CD) et Jean-Paul PEYRIN

Assiste : Nicolas THIERRY (CT PPF), Patrick Steve GAUDIN (participation à la vérification des feuilles de match)

Absents non excusés : José ARAUJO

Rôle et mission de la Commission :

La Commission Départementale du Statut de l'Éducateur a pour mission de vérifier que les équipes des clubs soumises à une obligation d'éducateur, aussi bien le jour de la rencontre que pour les entraînements, sont conformes aux Règlements Sportifs Généraux (R.S.G.) Article 11.3.

La vérification de tous ces éléments est réalisée à partir des documents fournis par la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football (CRSEEF) et le Service Administratif du District 77. Pour toute situation non conforme aux R.S.G., la commission transmettra à la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football (CRSEEF) qui décidera de la suite à donner au dossier.

La Commission rappelle aux clubs ayant des équipes soumises aux obligations d'encadrement technique les dispositions de l'article 11.3 du RSG du District liées à l'absence de l'éducateur désigné :

« Pour toute absence (pour cause de suspension, raisons médicales ou pour tout autre motif) supérieure à 4 matches, consécutifs ou non, l'éducateur désigné devra être remplacé par un éducateur satisfaisant aux obligations définies aux alinéas b) et c) du présent article.

A défaut, la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football pourra faire application des sanctions financières ou sportives prévues aux alinéas e) et f) du présent article. »

La Commission demande que les Educateurs désignés pour l'encadrement des équipes, soient obligatoirement inscrits sur les feuilles de matchs où ils sont présents, en tant qu'Éducateur Principale et non dans un autre rôle (Dirigeant, Délégué, Arbitre central, Arbitre assistant, etc...).

La Commission prend note des différentes modifications des clubs concernant leurs éducateurs en charge des équipes à obligation. Elle constate avec regret que certains clubs omettent de mettre en copie, lors de leur courriel au Service Technique de la Ligue, notre Service Administratif du District afin que celui-ci en informe cette Commission. Elle constate également que certains clubs envoient leur courriel de modification au Secrétariat du District sans en informer en même temps le Service Technique de la Ligue.

**Examen des feuilles de matchs du 15 septembre au 25 novembre 2018 pour la Division 1 du District de Seine et Marne dans toutes les catégories Seniors, U19, U17 et U15.
La Commission remercie vivement M. Patrick Steve GAUDIN pour son aide lors de la vérification de toutes les feuilles de match.**

SENIORS D1 - diplôme demandé : CFF3 ou animateur Senior

Claye-Souilly Sports 2 :

Absence de l'Éducateur désigné, M. Miguel THESEE, sur le match du 18/11 n°20497129, remplacé par M. Abdelghani BENLALA (I2+U19), non titulaire du diplôme requis.

Pays de Fontainebleau RC :

Absence de l'Éducateur désigné, M. Mokthar KHIRI, sur le match du 23/09 n°20497103, remplacé par M. El Habib NOUKASS (sans diplôme), non titulaire du diplôme requis et sur le match du 07/10 n°20497108, remplacé par M. Maxime AMESSIS (CFF3), titulaire du diplôme requis.

Montereau A.S.A 2 :

Absence de l'Éducateur désigné, M. José OLIVEIRA, sur le match du 16/09 n°20497095, remplacé par M. Kamel HADBI (BEF), titulaire du diplôme requis et sur les matchs du 23/09 n°20497103, du 07/10 n°20497110, du 14/10 n°20497114, et du 21/10 n°20497122, remplacé par M. Mohamed DJILLALI (I2+U19), non titulaire du diplôme requis.

Nandy F.C. :

Absence de l'Éducateur désigné, M. Rachid AMEJJOUND, sur le match du 07/10 n°20497105, non remplacé et aucun autre éducateur sur le banc.

Roissy en Brie U.S. :

Absence de l'Éducateur désigné, M. Belel DIALLO, sur le match du 25/11 n°20497140, remplacé par M. Nedy NARRAINEN (CFF3), titulaire du diplôme requis.

Val de France F. :

Absence de l'Éducateur désigné, M. Price JOLIBOIS, sur le match du 25/11 n°20497138, remplacé par M. Samir ALIOUCHE (sans diplôme), non titulaire du diplôme requis.

Vaux Penil La Roch. F.C. :

Absence de l'Éducateur désigné, M. Clément MERRIEN, sur le match du 25/11 n°20497140, remplacé par M. Bastien BLANQUET (U9), non titulaire du diplôme requis.

U19 D1 - diplôme demandé : CFF3 ou Initiateur 2

Dammarie Les Lys FC :

Absence de l'Éducateur désigné, M. Mohamed GACEM, sur les matchs du 18/11 n°20516590 et du 25/11 n°20516597, remplacé par M. Etienne Kevin HIPPOLYTE (U9), non titulaire du diplôme requis.

La Commission demande au club de Dammarie Les Lys FC de se mettre en conformité et d'en informer le service Technique de la Ligue et le service Administratif du District.

La Commission sera très attentive à cette situation sur les prochaines rencontres.

Le Mée SP Sect Foot 2 :

Absence de l'Éducateur désigné, M. Jérémie KOLMERSCHLAG, sur les matchs du 23/09 n°20516563 et du 18/11 n°20516589, remplacé par M. Benjamin ROUSSEL (CFF1), non titulaire du diplôme requis.

A.S. Lieusaint Football :

Absence de l'Éducateur désigné, M. Aymard SARAGA, sur les matchs du 14/10 n°20516574 et du 21/10 n°20516581, non remplacé et aucun autre éducateur sur le banc.

L'Éducateur désigné étant inscrit en Arbitre Assistant sur ces deux matchs.

Lognes U.S. :

Absence de l'Educateur désigné, M. Jonathan LUFUANKENDA BOKOLO, sur le match du 23/09 n°20516561, remplacé par M. Clément RODDE (BMF), titulaire du diplôme requis et sur les matchs du 07/10 n°20516568 et du 14/10 n°20516571, remplacé par M. Djogolo DIARRA (U19 et U20+), non titulaire du diplôme requis.

ADOM de Meaux :

Absence de l'Educateur désigné, M. Julien YAMBA, sur les matchs du 16/09 n°20516555, du 23/09 n°20516562, du 07/10 n°20516569, du 14/10 n°20516572 et du 21/10 n°20516582, remplacé par M. Nassim HERNANDEZ (U19), non titulaire du diplôme requis, sur le match du 11/11 n°20516588, remplacé par M. Djiguiba CAMARA (U20+), non titulaire du diplôme requis et sur le match du 18/11 n°20516593, remplacé par M. Joseph VANCOUVERT (BE1), titulaire du diplôme requis.

L'Educateur désigné étant inscrit en Arbitre Assistant sur les deux matchs du 11/11 et 18/11.

La Commission demande au club d'ADOM de Meaux de bien vouloir régulariser sa situation et d'en informer le service Technique de la Ligue et le service Administratif du District.

La Commission sera très attentive à cette situation sur les prochaines rencontres.

Senart Moissy :

Absence de l'Educateur désigné, Mr Odon MBUNGU EKOFO NDJOLI, sur les matchs du 14/10 n°20516574, du 21/10 n°20516578, du 11/11 n°20516585 et du 18/11 n°20516592, non remplacé et aucun autre éducateur sur le banc.

L'Educateur désigné étant inscrit en Délégué sur le match du 14/10 et en Arbitre Assistant sur les matchs du 21/10, 11/11 et 18/11.

La Commission demande au club de Senart Moissy de se mettre en conformité et d'en informer le service Technique de la Ligue et le service Administratif du District.

La Commission sera très attentive à cette situation sur les prochaines rencontres.

U17 D1 - diplôme demandé : CFF3 ou Initiateur 2

Goelly/Compans F.C. :

Absence de l'Educateur désigné, M. Elies BUCHERE, sur le match du 21/10 n°20580413, remplacé par M. Jean-Marie BLONDEL (BEF), titulaire du diplôme requis.

Lieusaint Football :

Absence de l'Educateur désigné, M. Jean-Pierre MARIE SAINTE, sur le match du 11/11 n°20580421, non remplacé et aucun autre éducateur sur le banc.

L'Educateur désigné étant inscrit en Arbitre Assistant.

Mitry Mory Football :

Absence de l'Educateur désigné, M. Frédéric NELA, sur les matchs du 14/10 n°20580412, du 21/10 n°20580414 et du 25/11 n°20580433, remplacé par M. Naoufel ETTIR (I2), titulaire du diplôme requis.

Montereau A.S.A :

Absence de l'Educateur désigné, M. Sena PEDRO, sur le match du 25/11 n°20580433, remplacé par M. José OLIVEIRA (AS), titulaire du diplôme requis.

La commission demande au club de bien vouloir donner des explications sur le fait que sur cette même date du 25/11, M. José OLIVEIRA pouvait être désigné à deux endroits différents, en U17 D1 à Mitry-Mory et en Seniors D1 à Gretz-Tournan, sachant que ces deux clubs sont espacés d'au moins 33 km.

F.C. Ozoir 77 :

Absence de l'Educateur désigné, M. Alan KERAMBELLEC, sur les matchs du 07/10 n°20580406 et du 14/10 n°20580410, remplacé par M. Moheiz SAKOUHI (CFF3), titulaire du diplôme requis.

Pontault Combault UMS :

Absence de l'Educateur désigné, M. Aylton SOUSA SILVA, sur les matchs du 23/09 n°20580398 et du 07/10 n°20580405, remplacé par M. Thomas BAZIN (I2), titulaire du diplôme requis.
L'Educateur désigné étant inscrit en Délégué sur ces deux matchs du 23/09 et 07/10.

Savigny Le Temple F.C. :

Absence de l'Educateur désigné, M. Daniel HERESON, sur le match du 18/11 n°20580425, remplacé par M. Sekou NDIAYE (I2), titulaire du diplôme requis et sur le match du 25/11 n°20580432, remplacé par M. Hamza CAMARA (I2, CFF2, U19 et U20+), titulaire du diplôme requis.

U15 D1 - diplôme demandé : CFF2 ou Initiateur 2**Champs Sur Marne AS :**

Absence de l'Educateur désigné, M. Mor NDIAYE, sur le match du 10/11 n°20517392, non remplacé et aucun autre éducateur sur le banc.

Dammarie Les Lys FC :

Absence de l'Educateur désigné, M. Nordine ZAIMI, sur le match du 15/09 n°20517362, remplacé par M. Hylale ATIGUI (BEF), titulaire du diplôme requis, sur les matchs du 22/09 n°20517370 et du 13/10 n°20517384, remplacé par M. Abdelkrim BOUDJOU (sans diplôme), non titulaire du diplôme requis, sur le match du 06/10 n°20517375, remplacé par M. Mohamed GACEM (BE1), titulaire du diplôme requis et sur le match du 24/11 n°20517407, remplacé par M. Fabien BRIN (CFF2 et U20+), titulaire du diplôme requis.

La Commission demande au club de Dammarie Les Lys FC de se mettre en conformité et d'en informer le service Technique de la Ligue et le service Administratif du District.

La Commission sera très attentive à cette situation sur les prochaines rencontres.

Le Mée S. Section Football :

Absence de l'Educateur désigné, M. Abdelkader DJELTI, sur les matchs du 15/09 n°20517363 et 22/09 n°20517369, remplacé par M. Frank BAFFOUR (U19 et U20+), non titulaire du diplôme requis.

L'Educateur désigné étant inscrit en Arbitre Assistant sur le match du 15/09 et en Adjoint sur le match du 22/09.

A.S. Lieusaint Football :

Absence de l'Educateur désigné, M. Arnaud AUGUSTO, sur les matchs du 15/09 n°20517364 et du 22/09 n°20517368, non remplacé et aucun autre éducateur sur le banc.

L'Educateur désigné étant inscrit en Arbitre Assistant sur le match du 22/09.

Amicale Montereau A.S. :

Absence de l'Educateur désigné, M. José OLIVEIRA, sur le match du 15/09 n°20517364, remplacé par M. Burak KARAKAYA (U15), non titulaire du diplôme requis, sur le match du 22/09 n°20517372, remplacé par M. Yoann DARMANIN (CFF2), titulaire du diplôme requis et sur le match du 06/10 n°20517377, non remplacé et aucun autre éducateur sur le banc.

La Commission demande au club de Amicale Montereau AS de se mettre en conformité et d'en informer le service Technique de la Ligue et le service Administratif du District.

La Commission sera très attentive à cette situation sur les prochaines rencontres.

Saint Germain Laval Ent. S.L. :

Absence de l'Educateur désigné, M. Rémy GITTON, sur les matchs du 15/09 n°20517367, du 22/09 n°20517371 et du 06/10 n°20517378, remplacé par M. Pierre NGUEND BAHUYA (sans diplôme), non titulaire du diplôme requis et sur les matchs du 13/10 n°20517381 et du 20/10 n°20517391, remplacé par M. Kaci BOUMAZA (I2), titulaire du diplôme requis.

La Commission demande au club de Saint Germain Laval Ent. SL de se mettre en conformité et d'en informer le service Technique de la Ligue et le service Administratif du District.

La Commission sera très attentive à cette situation sur les prochaines rencontres.

Vaires Ent. Et Comp. US :

Absence de l'Éducateur désigné, M. Sofiane MAHIEDDINE, sur le match du 20/10 n°20517386, non remplacé et aucun autre éducateur sur le banc.

Vaux le Penil La Roche F.C. :

Absence de l'Éducateur désigné, M. Nicolas DOUROU, sur le match du 20/10 n°20517389, non remplacé et aucun autre éducateur sur le banc.

L'Éducateur désigné étant inscrit en Arbitre Central sur ce match.



Commission Départementale du Football Animation

PROCÈS VERBAL du 18/10/2018

Présidence : Luis REIS LAGARTO

Secrétaire de séance : Marie CANOLLE

Présents : Colette Marques ; Christine Taupin ; Christiane CAU (CD) ; Luis Reis Lagarto ; Lionel Veniant ; Jean-Marc Eliasy ; Ferdinand Conejo ; Julio Marques ; Franck Desmontiers ; Albin Heuzard et Sebastien Toulec

Absents excusés : Yannick Reis Lagarto ; Gaëtan Bocquillon ; Frederic Targie et Steve Gaudin

Non excusés : Claude Adam

Mot du Président :

- Remercie les membres pour leur présence sur les rentrées du foot
- Rappelle le protocole des réunions de la commission foot animation

Informations CTD DAP :

- Bilan rentrées du foot
- Bilans des engagements
- Point challenge futsal

Questions diverses :

- Pris note du courrier de Trilport du 8/10/18 : une réponse va être faite au Président du club
- Pris note du courrier du FC Thorigny du 6/10/18 : incident en critérium espoir U12 du 5/10/18 ; les clubs de Thorigny FC et Mitry MF concernés seront invités à une réunion d'échange : le 22 novembre 2018 à 18h45



Commission Départementale du Football Animation

PROCÈS VERBAL du 25/10/2018

Commission restreinte

Futsal :

- Bilan du challenge futsal U11
- Le club du CS Meaux academy est invité à une réunion d'échange le 30 octobre 2018 à 19h30
- Le club de Coulommiers BF est invité à une réunion d'échange : le 22 novembre 2018 à 19h30



Commission Départementale du Football Animation

PROCÈS VERBAL du 30/10/2018

Commission restreinte

Futsal :

Réception de Djibi TIRERA et Amadou BALDE du CS Meaux suite au challenge futsal
Dossier clos



Commission Départementale du Football Animation

PROCÈS VERBAL du 15/11/2017

Commission restreinte

Vérification des feuilles de match :

- Tour 1 du challenge IDF U11 du 13/10/18
- Tour 1 du challenge 77 U10 du 13/10/18
- Tour 1 du festival U13 du 13/10/18
- Tour 1 du challenge 77 U12 du 13/10/18

Tirage du tour suivant :

- Tour 2 du challenge IDF U11 du 24/11/18
- Tour 2 du challenge 77 U10 du 24/11/18
- Tour 1 du challenge de seine et marne U11/10 du 24/11/18
- Tour 2 du festival U13 du 24/11/18
- Tour 2 du challenge 77 U12 du 24/11/18
- Tour 1 du challenge de seine et marne U13/12 du 24/11/18

Questions diverses :

- Pris note des courriers du FC St Thibault et US Lagny messagers suite aux incidents survenus le 10/11/18 : les 2 clubs seront invités à une réunion d'échange : le 22 novembre 2018 à 19h30



Commission Départementale du Football Animation

PROCÈS VERBAL du 22/11/2018

Commission restreinte

Réception :

- Critérium Espoir U12 : thorigny – mitry du 6/10/18
 - o Réception de M Dominique DA ROCHA Président du FC Thorigny
 - o Réception de M Sharaf BEN SALEM Président du Mitry MF
 - o Dossier clos

- Critérium Avenir U11/10 : Lagny – St thibault du 10/11/18
 - o Réception d' Alain DANJOU (Arbitre du match) et Jérémy LECOQ (éducateur) du club de l'US Lagny Messenger
 - o Réception de Julie MAILLET (éducatrice) du club du FC St Thibault
 - o Dossier clos



Commission Départementale du Football Animation

PROCÈS VERBAL du 29/11/2018

Commission restreinte

Réception :

- Challenge futsal
 - o Réception de Mme Laurence MARWANE, M Shawn RAMOS et M Rossan SAID ALY
 - o Dossier clos

Courriers :

- Courrier du 29/11/18 de M BOURDELAT Patrick (Président du CS Mouroux) sur les rencontres du challenge de seine et marne U13/12 poule D à coulommiers.
- La commission transmet le dossier à la commission de discipline.



Commission Départementale du Football Animation

PROCÈS VERBAL du 13/12/2018

Commission restreinte

Vérification des feuilles de match :

- Tour 2 du challenge IDF U11 du 24/11/18
 - o Les équipes de la poule F non jouées sont directement requalifiées pour le tour suivant
 - o Sur la poule M, l'équipe de Coulommiers BF 1 est repêché pour le tour suivant.
- Tour 2 du challenge 77 U10 du 24/11/18
 - o Les équipes de la poule F non jouées sont directement requalifiées pour le tour suivant
- Tour 1 du challenge de seine et marne U11/10 du 24/11/18
- Tour 2 du festival U13 du 24/11/18
- Tour 2 du challenge 77 U12 du 24/11/18
- Tour 1 du challenge de seine et marne U13/12 du 24/11/18

Tirage du tour suivant :

- Tour 3 du challenge IDF U11 du 2/02/19
- Tour 3 du challenge 77 U10 du 2/02/19
- Tour 2 du challenge de seine et marne U11/10 du 2/02/19
- Journée 1 : jour de coupe U11/10 du 2/02/19
- Tour 3 du festival U13 du 2/02/19
- Tour 3 du challenge 77 U12 du 2/02/19
- Tour 2 du challenge de seine et marne U13/12 du 2/02/19
- Journée 1 : jour de coupe U13/12 du 2/02/19

Challenge futsal :

- U13
 - o Vérification du premier tour
 - Site de Lagny
 - Equipes absentes : Lognes 3, Lognes 4, Noisiel FA, Claye 4, Breuilloise 2, Goelly compans et Annet
 - Site de Coulommiers
 - Equipes absentes : Dammartin 3
 - Equipes disqualifiées : Thorigny 3
 - Site de Torcy futsal
 - Equipes absentes : Champs futsal et Claye 3
 - Equipes disqualifiées : Torcy 4, Villeparisis 4, Chelles 3, Chelles 4, Champs 2 et St Mard 4
 - o Demi-finales : le 13/01/19
 - Villeparisis
 - Lagny
 - o Challenge loisir : n'ayant pas trouvé de gymnase, ce tour est annulé
- U11
 - o Vérification du premier tour
 - Site de St Souplets
 - Equipes absentes : Villeparisis 4
 - Equipes disqualifiées : Claye 3, St mard 4 et St Mard 3

- Site de Villeparisis
 - Equipes absentes : Villenoy et Val de France 4
 - Equipes disqualifiées : val de France 3 et Lognes 3
- Site de Torcy futsal
 - Equipes absentes : Goelly compans 2
 - Equipes disqualifiées : Thorigny 3 et st Pathus 3
- Demi-finales :
 - le 13/01/19 à St Soupplets
 - le 20/01/19 à Champs
- Challenge loisir : n'ayant pas trouvé de gymnase, ce tour est annulé

Questions diverses :

- Pris note des courriers du Coulommiers BF du 13/12/18 et de l'AS Buccenne du 8/12/18 sur la rencontre du critérium avenir U11/U10 poule I en date du 1/12/18
 - Le dossier est transmis à la commission de discipline
- Pris note des courriers du FC Bussy du 8/12/18 et de Le Mee SF du 11/12/18
 - Les clubs seront convoqués début janvier par la commission

Agenda Technique

FORMATIONS – d'octobre à décembre 2018

Objet	Date Début	Date Fin	Localité	Inscrits	Nbre de places restantes
Module FUTSAL DECOUVERTE	22/12/2018	22/12/2018	TORCY	22	COMPLET

FORMATIONS – Février à Juin 2019

Objet	Date Début	Date Fin	Localité	Inscrits	Nbre de places restantes
U6-U7 - Module 5-6 ans	27/02/2019	27/02/2019	PONTAULT COMB.	3	19
U6-U7 - Module 5-6 ans	27/02/2019	27/02/2019	SAVIGNY LT	6	16
U9 - Module 7-8 ans	04/03/2019	05/03/2019	AVON	14	8
U9 - Module 7-8 ans	25/03/2019	26/03/2019	MONTRY	22	COMPLET
U9 - Module 7-8 ans	23/04/2019	24/04/2019	MELUN	5	17
U9 - Module 7-8 ans - (module féminin)	29/04/2019	30/04/2019	MONTRY	1	21
U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)	28/02/2019	01/03/2019	MONTRY	11	11
U11 - Module 9-10 ans (module Mineurs)	28/02/2019	01/03/2019	MELUN	1	21
U11 - Module 9-10 ans	25/02/2019	26/02/2019	MONTRY	22	COMPLET
U11 - Module 9-10 ans	18/03/2019	19/03/2019	MELUN	11	11
U11 - Module 9-10 ans	29/04/2019	30/04/2019	MONTRY	16	6
U13 - Module 11-12 ans (module féminin)	25/04/2019	26/04/2019	MELUN	1	21
U13 - Module 11-12 ans	18/02/2019	19/02/2019	AVON	22	COMPLET
U13 - Module 11-12 ans	14/03/2019	15/03/2019	MONTRY	14	8
U13 - Module 11-12 ans	23/04/2019	24/04/2019	MONTRY	11	11
U15 - Module 13-14 ans	04/03/2019	05/03/2019	MELUN	18	4
U15 - Module 13-14 ans	25/04/2019	26/04/2019	MONTRY	22	COMPLET
U17-U19 - Module 15-18 ans	07/03/2019	08/03/2019	MONTRY	14	8
SEN - Module Seniors	25/02/2019	26/02/2019	MELUN	13	9
SEN - Module Seniors	15/04/2019	16/04/2019	MONTRY	15	7
Futsal Base -Module découverte- Gardien de But -Module découverte-	27/02/2019	27/02/2019	TORCY	4	18
	07/03/2019	08/03/2019	PONTAULT COMB.	5	17
Certifications Fédérales 1-2-3	23/02/2019	23/02/2019	AVON	25	COMPLET

Agenda Technique

CENTRES DE PERFECTIONNEMENT CONCOURS INF CLAIREFONTAINE

A MONTRY à 13 H 45
- Le Mercredi 23 janvier 2019
- le Mercredi 6 Février 2019

A FONTAINEBLEAU à 14 H 45
- le mercredi 23 janvier 2019

A SERVON à 13 H 45
- le Mercredi 6 Février 2019

Les clubs ont reçu les convocations suivant la répartition

DETECTION U18 G FUTSAL

Le Mercredi 9 Janvier 2019
Au Gymnase de Nesles à Champs sur Marne
De 19 H 30 à 21 H 00
(documents envoyés aux clubs Futsal)

DETECTION U14 F

Le Mercredi 16 Janvier 2019
Au Stade Lucien Destal à BRIE COMTE ROBERT
A 14 H 30
(convocations envoyées aux clubs)

Seniors D1 / Phase 1		Poule Unique											1
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Val De France 1	24	10	8	0	2	0	0	0	0	21	6	15
2	Gretz Tournan 1	23	10	7	2	1	0	0	0	0	24	12	12
3	Vaux Rochette 1	20	9	6	2	1	0	0	0	0	33	8	25
4	Roissy Us 1	20	10	6	2	2	0	0	0	0	24	10	14
5	Claye Souilly 2	14	7	4	2	1	0	0	0	0	11	8	3
6	Chelles 1	13	9	4	1	4	0	0	0	0	13	13	0
7	Inter Loing 1	11	10	3	2	5	0	0	0	0	21	26	-5
8	Fontainebleau Rc 1	10	10	3	1	6	0	0	0	0	14	34	-20
9	Pontault Ums 1	8	7	2	2	3	0	0	0	0	9	11	-2
10	Montereau 2	6	10	2	1	7	0	1	1	0	9	22	-13
11	Champs 1	4	9	1	1	7	0	0	0	0	5	15	-10
12	Nandy F.C. 1	3	9	1	0	8	0	0	0	0	6	25	-19

Seniors D2 / Phase 1		Poule A											2
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Le Pin Villevaude 1	23	9	7	2	0	0	0	0	0	23	7	16
2	Villeparisis 2	21	9	7	0	2	0	0	0	0	24	11	13
3	Trilport Usf 1	19	10	6	1	3	0	0	0	0	24	17	7
4	Courtry 1	15	10	4	3	3	0	0	0	0	17	15	2
5	Vaires 2	14	10	4	2	4	0	0	0	0	14	17	-3
6	St Thibault 1	14	9	4	2	3	0	0	0	0	13	13	0
7	Goellycompans Fc 1	13	10	4	1	5	0	0	0	0	16	21	-5
8	Ferte S/J 1	13	9	4	1	4	0	0	0	0	16	19	-3
9	Roissy Us 2	10	9	3	1	5	0	0	0	0	18	19	-1
10	Quincy 1	10	9	3	1	5	0	0	0	0	13	14	-1
11	Meaux Adom 2	8	9	2	2	5	0	0	0	0	17	20	-3
12	Fc Cosmo 77 1	0	9	0	0	9	0	0	0	0	12	34	-22

Seniors D2 / Phase 1		Poule B											3
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Pays Crecois 1	23	9	7	2	0	0	0	0	0	24	11	13
2	Val D'Europe 2	22	9	7	1	1	0	0	0	0	19	9	10
3	Bussy 1	17	9	5	2	2	0	0	0	0	17	11	6
4	Torcy P.V.M. Us 3	14	9	4	2	3	0	0	0	0	21	15	6
5	Ozoir 2	13	9	3	4	2	0	0	0	0	20	18	2
6	Emerainville 1	12	8	4	0	4	0	0	0	0	18	13	5
7	Lesigny U.S.C. 1	12	9	4	0	5	0	0	0	0	15	16	-1
8	Pontault Port 1	12	9	3	3	3	0	0	0	0	14	10	4
9	Lognes 2	9	9	3	0	6	0	0	0	0	10	21	-11
10	Coulommiers 1	4	9	1	1	7	0	0	0	0	8	24	-16
11	Magny 1	0	9	0	1	8	0	1	1	0	6	24	-18
12	Brie Est Fc 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Seniors D2 / Phase 1		Poule C											4
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Combs C.A. 1	17	8	5	2	1	0	0	0	0	16	10	6
2	Longueville Scnsb 1	17	9	5	2	2	0	0	0	0	14	11	3
3	Senart Moissy 3	16	9	4	4	1	0	0	0	0	22	11	11
4	Gatinais Val Loing 1	13	9	4	1	4	0	0	0	0	12	8	4
5	Avon Us 2	11	8	3	2	3	0	0	0	0	14	15	-1
6	Melun Fc 3	11	8	3	2	3	0	0	0	0	19	18	1
7	Lieusaint Foot As 1	11	10	3	2	5	0	0	0	0	12	20	-8
8	Fc Chevry 77 1	10	8	3	1	4	0	0	0	0	15	13	2
9	Ponthierry Us 1	8	8	2	2	4	0	0	0	0	10	17	-7
10	Savigny Le Temple Fc 1	8	8	4	0	4	0	5	1	1	12	10	2
11	Briard S.C. 1	5	9	1	2	6	0	0	0	0	13	26	-13
12	Hericy Vul. Sam. 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Seniors D3 / Phase 1		Poule A											7
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nanteuil 1	19	8	6	1	1	0	0	0	0	21	12	9
2	Chelles 2	19	8	6	1	1	0	0	0	0	16	7	9
3	Changis 1	18	7	6	0	1	0	0	0	0	23	7	16
4	Brie Nord Es 1	13	6	4	1	1	0	0	0	0	20	5	15
5	Plaine France 1	10	7	3	1	3	0	0	0	0	17	20	-3
6	St Mard 1	10	7	3	1	3	0	0	0	0	14	13	1
7	Villeparisis 3	3	6	1	0	5	0	0	0	0	8	20	-12
8	Plessis 1	3	6	1	0	5	0	0	0	0	7	11	-4
9	Quincy 2	3	5	1	0	4	0	0	0	0	5	17	-12
10	Le Pin Villevaude 2	1	8	0	1	7	0	0	0	0	7	26	-19

Seniors D3 / Phase 1		Poule B											8
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Meaux Academy Cs 3	19	7	6	1	0	0	0	0	0	31	6	25
2	Mitry Mory 2	15	7	4	3	0	0	0	0	0	24	11	13
3	Champs 2	13	6	4	1	1	0	0	0	0	17	10	7
4	Lagny Messagers 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	14	11	3
5	Esbly 1	10	7	3	1	3	0	0	0	0	13	15	-2
6	Villenoy 1	6	7	2	0	5	0	0	0	0	9	24	-15
7	Courty 2	4	6	1	1	4	0	0	0	0	12	21	-9
8	Brie Fc 1	3	5	1	0	4	0	0	0	0	5	14	-9
9	Dammartin Cs 1	1	8	1	0	6	1	1	2	0	4	17	-13
10	Brie Est Fc 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Seniors D3 / Phase 1		Poule C											9
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Val De France 2	17	8	5	2	1	0	0	0	0	21	14	7
2	Thorigny 1	15	7	5	0	2	0	0	0	0	27	8	19
3	Pontault Ums 2	13	7	4	1	2	0	0	0	0	26	15	11
4	St Thibault 2	12	6	4	0	2	0	0	0	0	16	7	9
5	Pays Crecois 2	11	7	3	2	2	0	0	0	0	14	17	-3
6	Meaux Portg 1	7	7	2	2	3	0	1	2	0	16	15	1
7	Val D'Europe 3	6	6	1	3	2	0	0	0	0	15	14	1
8	Magny 2	3	7	1	0	6	0	0	0	0	9	31	-22
9	Ferte S/J 2	2	7	1	0	5	1	0	0	0	8	31	-23
10	Noisiel Fc 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Seniors D3 / Phase 1		Poule D											10
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Collegien 1	21	8	7	0	1	0	0	0	0	28	7	21
2	Presles En Brie Rc 1	14	7	4	2	1	0	0	0	0	26	7	19
3	Chaumes/Gui/Ver/Ozo 1	14	7	4	2	1	0	0	0	0	18	7	11
4	Gretz Tournan 2	13	8	4	1	3	0	0	0	0	21	9	12
5	Ferrieres 1	11	8	4	0	4	0	1	1	0	21	21	0
6	Pontault Port 2	10	8	3	1	4	0	0	0	0	19	16	3
7	Jouy Yvron Es 1	9	7	2	3	2	0	0	0	0	17	16	1
8	Emerainville 2	8	7	2	2	3	0	0	0	0	11	15	-4
9	Fontenay Tresigny 1	6	8	1	3	4	0	0	0	0	8	15	-7
10	Briard S.C. 2	-3	8	0	0	6	2	1	1	0	2	58	-56

Seniors D3 / Phase 1		Poule E											11
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Vaux Rochette 2	22	8	7	1	0	0	0	0	0	34	8	26
2	Bois Le Roi F.C. 1	15	8	4	3	1	0	0	0	0	18	11	7
3	Boissise Pringy Us 1	14	7	4	2	1	0	0	0	0	21	10	11
4	Combs C.A. 2	10	7	2	4	1	0	0	0	0	18	15	3
5	Montereau 3	10	8	2	4	2	0	0	0	0	15	13	2
6	Nangis Es 1	10	8	3	1	4	0	0	0	0	26	24	2
7	Lesigny 2	10	8	2	4	2	0	0	0	0	13	14	-1
8	Champenois Mam. Ver. 1	6	7	1	3	3	0	0	0	0	9	17	-8
9	Chevry Cossigny Fc 2	4	8	1	1	6	0	0	0	0	7	25	-18
10	Savigny Le Temple Fc 2	0	7	0	1	5	1	0	0	0	10	34	-24

Seniors D3 / Phase 1		Poule F											12
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Moret-Veneux Sab. Fc 1	19	8	6	1	1	0	0	0	0	18	6	12
2	Inter Loing 2	10	5	3	1	1	0	0	0	0	5	3	2
3	St Germain Laval Es 1	9	4	3	0	1	0	0	0	0	15	5	10
4	Nandy F.C. 2	8	6	2	2	2	0	0	0	0	10	9	1
5	Fontainebleau Rc 2	7	5	2	1	2	0	0	0	0	20	9	11
6	Gatinais Val Loing 2	7	6	2	1	3	0	0	0	0	12	14	-2
7	Varenes Fc 1	4	4	1	1	2	0	0	0	0	6	9	-3
8	Ponthierry Us 2	3	5	1	0	4	0	0	0	0	6	20	-14
9	Longueville Sclnsb 2	1	5	0	1	4	0	0	0	0	7	24	-17

Seniors D4 / Phase 1		Poule A											47
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Marne V Portg 1	15	6	5	0	1	0	0	0	0	17	9	8
2	Breuilloise 1	13	6	4	1	1	0	0	0	0	22	10	12
3	Vaires 3	12	6	4	0	2	0	0	0	0	17	9	8
4	Claye Souilly 3	9	6	3	0	3	0	0	0	0	14	10	4
5	May 1	8	5	2	2	1	0	0	0	0	10	12	-2
6	Villeroy 1	6	5	2	0	3	0	0	0	0	13	15	-2
7	Fc Cosmo/Mareuil 2	4	7	1	1	5	0	0	0	0	9	16	-7
8	Lagny Messagers 2	4	6	2	0	2	2	0	0	0	9	22	-13
9	Coulommiers 2	3	7	1	2	2	2	0	0	0	10	22	-12
10	Villenoy 2	3	2	1	0	1	0	0	0	0	5	1	4
11	Annet 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Esbly 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Seniors D4 / Phase 1		Poule B											48
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Trilport Usf 2	16	6	5	1	0	0	0	0	0	16	1	15
2	Champs F.C. 1	15	7	5	0	2	0	0	0	0	19	11	8
3	Goellycompans Fc 2	12	7	3	3	1	0	0	0	0	15	10	5
4	Othis 1	12	6	3	3	0	0	0	0	0	10	4	6
5	Lizy 1	10	8	3	1	4	0	0	0	0	8	12	-4
6	Plaine France 2	9	7	2	3	2	0	0	0	0	15	11	4
7	Brie Nord Es 2	7	7	2	1	4	0	0	0	0	14	18	-4
8	St Mard 2	5	7	1	2	4	0	0	0	0	6	14	-8
9	Thorigny 2	-3	7	0	0	5	2	1	1	0	5	27	-22
10	Etrepilly 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dammartin Cs 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Noisiel Fc 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Seniors D4 / Phase 1		Poule C											49
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Servon Fc 1	19	8	6	1	1	0	0	0	0	30	16	14
2	Mormant F.C. 1	19	8	6	1	1	0	0	0	0	30	14	16
3	Ferrieres 2	16	9	5	1	3	0	0	0	0	21	21	0
4	Pommeuse Fare 1	12	6	3	3	0	0	0	0	0	20	4	16
5	Reunionnais Senart 1	11	7	4	0	3	0	1	1	0	21	8	13
6	Val De L'Yerres 1	9	7	3	0	4	0	0	0	0	14	17	-3
7	Chaumes/Gui/Ver/Ozo 2	8	7	2	2	3	0	0	0	0	10	13	-3
8	Jouy Yvron Es 2	6	8	2	0	6	0	0	0	0	13	44	-31
9	Fc Guignes 1	4	8	1	1	6	0	0	0	0	11	17	-6
10	Bussy 2	3	8	1	1	5	1	0	0	0	14	30	-16

Seniors D4 / Phase 1		Poule D											50
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Turcs Montereau 1	16	8	5	1	2	0	0	0	0	24	16	8
2	Lieusaint Foot As 2	14	7	4	2	1	0	0	0	0	29	12	17
3	Foret Es La 1	14	6	4	2	0	0	0	0	0	17	8	9
4	Pays Bieres 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	16	10	6
5	Bagneaux Nemours E 1	11	8	3	2	3	0	0	0	0	29	12	17
6	Hericy Vul. Sam. 2	7	7	3	0	4	0	2	2	0	24	12	12
7	Montois/Bray 1	5	7	2	0	4	1	0	0	0	4	48	-44
8	Amicale Bocage 1	5	7	2	0	4	1	0	1	0	6	15	-9
9	Moncourt-Fromonvil 1	3	7	1	0	6	0	0	0	0	3	19	-16
10	Chatelet En Brie Us 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

C.D.M. D1 / Phase 1		Poule Unique											13
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Val D'Europe 5	24	8	8	0	0	0	0	0	0	30	7	23
2	Villeparisis 5	22	8	7	1	0	0	0	0	0	28	4	24
3	Emerainville 5	13	8	4	1	3	0	0	0	0	24	15	9
4	Isles Les Villenoy 5	13	7	4	1	2	0	0	0	0	15	9	6
5	Vaires 5	13	8	4	1	3	0	0	0	0	15	15	0
6	Le Mee Sp. Sect Foot 5	12	9	3	3	3	0	0	0	0	17	16	1
7	Thorigny 5	9	8	3	0	5	0	0	0	0	13	21	-8
8	Reau SI 5	4	8	1	1	6	0	0	0	0	8	18	-10
9	Fc Chapelle Rablais 5	3	8	1	0	7	0	0	0	0	5	30	-25
10	Vaux Le Penil La Roc 5	2	8	0	2	6	0	0	0	0	6	26	-20
11	Bussy 5	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Tennis Melun Fc 5	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

C.D.M. D2 / Phase 1		Poule A											14
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Pomponne 5	19	8	6	1	1	0	0	0	0	25	11	14
2	Collegien 5	13	6	4	1	1	0	0	0	0	14	8	6
3	Villeroy 5	10	6	3	1	2	0	0	0	0	13	9	4
4	Congis 5	10	7	3	1	3	0	0	0	0	14	11	3
5	Claye Souilly 5	10	6	3	1	2	0	0	0	0	6	5	1
6	Brie Des Morin 5	10	7	3	1	3	0	0	0	0	10	9	1
7	Breuilloise 5	10	7	3	1	3	0	0	0	0	15	15	0
8	Pommeuse Fare 5	6	6	1	3	2	0	0	0	0	8	13	-5
9	Le Pin Villevaude 5	4	6	1	1	4	0	0	0	0	12	17	-5
10	Lagny Messagers 5	1	7	0	1	6	0	0	0	0	6	25	-19

C.D.M. D2 / Phase 1		Poule B											15
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Brie Est Fc 5	22	8	7	1	0	0	0	0	0	29	8	21
2	Briard S.C. 5	15	8	4	3	1	0	0	0	0	20	10	10
3	Bresmont Fc 5	13	8	4	1	3	0	0	0	0	11	8	3
4	Mormant F.C. 5	11	8	3	2	3	0	0	0	0	12	22	-10
5	Servon Fc 6	11	8	3	2	3	0	0	0	0	14	16	-2
6	Crisenoy Us 5	11	8	4	0	4	0	1	1	0	14	12	2
7	Presles En Brie Rc 5	10	7	2	4	1	0	0	0	0	9	8	1
8	Val De L'Yerres 5	9	7	3	0	4	0	0	0	0	12	11	1
9	Snecma S. Villaroche 5	4	8	1	1	6	0	0	0	0	11	18	-7
10	Chevry Fc 5	2	8	0	2	6	0	0	0	0	10	29	-19

C.D.M. D2 / Phase 1		Poule C											16
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nandy F.C. 6	15	7	5	0	2	0	0	0	0	16	10	6
2	Dammarié Les Lys Fc 5	15	7	6	0	1	0	3	0	0	28	9	19
3	Snie F.C. 5	12	7	4	0	3	0	0	0	0	22	15	7
4	Bombon As 5	12	5	4	0	1	0	0	0	0	15	6	9
5	Generation Gauvois 5	9	6	3	0	3	0	0	0	0	11	12	-1
6	Marolles As 5	9	5	3	0	2	0	0	0	0	10	8	2
7	Hericy Vul. Sam. 5	6	7	2	0	5	0	0	0	0	11	23	-12
8	Les Ecrennes/Rablais 6	3	7	1	0	6	0	0	0	0	9	22	-13
9	Longueville Sclnsb 5	3	7	1	0	6	0	0	0	0	4	21	-17

C.D.M. D3 / Phase 1		Poule A											66
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Croissy 5	24	10	7	3	0	0	0	0	0	27	7	20
2	Mitry Ourcq Portg 5	20	9	6	2	1	0	0	0	0	20	12	8
3	Pays Crecois 5	15	7	5	0	2	0	0	0	0	15	8	7
4	Gretz Tournan 5	14	8	4	2	2	0	0	0	0	16	12	4
5	Maisoncelles 5	13	7	4	1	2	0	0	0	0	17	10	7
6	Nanteuil 5	13	7	4	1	2	0	0	0	0	11	10	1
7	Fc Cosmo/Mareuil 5	8	9	3	0	5	1	0	0	0	12	25	-13
8	Annet 5	6	7	2	0	5	0	0	0	0	7	13	-6
9	Mouroux 5	5	8	1	2	5	0	0	0	0	10	13	-3
10	Congis 6	3	7	1	1	5	0	1	2	0	7	16	-9
11	Villeparisis 6	1	7	0	1	6	0	0	0	0	6	19	-13
12	Brie Est Fc 6	1	2	0	1	1	0	0	0	0	2	5	-3

C.D.M. D3 / Phase 1		Poule B											67
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Ponthierry Us 5	15	5	5	0	0	0	0	0	0	19	4	15
2	N.U.S.O. Foot 5	15	7	5	0	2	0	0	0	0	20	16	4
3	Fc Chalautre 5	15	6	5	0	1	0	0	0	0	18	6	12
4	Cesson Vsd Es 6	11	7	4	0	2	1	0	0	0	12	14	-2
5	Bois Le Roi F.C. 5	7	7	2	1	4	0	0	0	0	10	13	-3
6	Foret Es La 5	7	6	2	1	3	0	0	0	0	14	17	-3
7	Provins Sourdun Esp 5	6	6	2	1	2	1	0	0	0	13	17	-4
8	Boissise Pringy Us 5	4	7	1	1	5	0	0	0	0	8	14	-6
9	Bresmont Fc 6	0	5	0	0	5	0	0	0	0	1	14	-13
10	Grande Paroisse Us 5	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Vétérans D1 / Phase 1		Poule Unique											17
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Pontault Port 11	23	9	7	2	0	0	0	0	0	25	6	19
2	Avonnaise Us 11	19	10	6	1	3	0	0	0	0	14	8	6
3	Dammartin Cs 11	18	10	5	3	2	0	0	0	0	22	13	9
4	Breuilloise 11	17	10	5	2	3	0	0	0	0	21	20	1
5	Lieusaint Foot As 11	17	10	5	2	3	0	0	0	0	25	14	11
6	Bussy 11	16	10	4	4	2	0	0	0	0	22	11	11
7	Chevry Cossigny Fc 11	15	10	4	3	3	0	0	0	0	17	16	1
8	Le Pin Villevaude 11	14	9	4	2	3	0	0	0	0	23	12	11
9	Briard S.C. 11	9	10	2	3	5	0	0	0	0	11	16	-5
10	Pays Bieres 11	8	10	2	2	6	0	0	0	0	10	24	-14
11	Ponthierry Us 11	5	10	1	2	7	0	0	0	0	14	38	-24
12	Port. Fontainebleau 11	0	10	0	2	7	1	1	1	0	11	37	-26

Vétérans D2 / Phase 1		Poule A											18
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Brie Est Fc 11	19	7	6	1	0	0	0	0	0	28	8	20
2	Claye Souilly 12	16	6	5	1	0	0	0	0	0	21	10	11
3	Meaux Portg 11	10	7	3	1	3	0	0	0	0	14	15	-1
4	St Mard 11	9	5	2	3	0	0	0	0	0	19	9	10
5	Trilport Usf 11	8	7	2	2	3	0	0	0	0	9	14	-5
6	Goellycompans Fc 11	7	4	2	1	1	0	0	0	0	13	7	6
7	Villenois 11	7	6	2	1	3	0	0	0	0	12	12	0
8	Ferte S/J 11	0	6	0	0	6	0	0	0	0	5	26	-21
9	May 11	0	6	0	0	6	0	0	0	0	3	23	-20
10	Mitry Ourcq Portg 11	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Vétérans D2 / Phase 1		Poule B											19
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Chelles 11	19	8	6	1	1	0	0	0	0	19	8	11
2	Torcy P.V.M. Us 12	17	8	5	2	1	0	0	0	0	21	13	8
3	Val De France 11	16	6	5	1	0	0	0	0	0	14	3	11
4	Ozoir 12	13	7	4	1	2	0	0	0	0	17	12	5
5	Fc Cosmo/Mareuil 11	10	8	3	1	4	0	0	0	0	17	17	0
6	Champs 11	9	7	2	3	2	0	0	0	0	16	15	1
7	Pontault Ums 11	9	8	2	3	3	0	0	0	0	8	10	-2
8	Pomponne 11	7	7	2	1	4	0	0	0	0	9	15	-6
9	Gretz Tournan 11	3	7	1	0	6	0	0	0	0	13	20	-7
10	Reau SI 11	1	8	0	1	7	0	0	0	0	5	26	-21

Vétérans D2 / Phase 1		Poule C											20
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Vaux La Rochette 11	16	7	5	1	1	0	0	0	0	17	5	12
2	Bombon/Mormant 11	14	7	4	2	1	0	0	0	0	16	3	13
3	Senart Moissy 12	13	8	3	4	1	0	0	0	0	13	9	4
4	Moncourt-Fromonvil 11	11	5	3	2	0	0	0	0	0	9	3	6
5	Longueville Schlsb 11	10	7	3	1	3	0	0	0	0	10	8	2
6	Nandy F.C. 11	9	8	3	0	5	0	0	0	0	16	17	-1
7	Combs C.A. 12	9	7	2	3	2	0	0	0	0	12	11	1
8	Esp. Provins Sourduin 11	6	8	1	3	4	0	0	0	0	12	22	-10
9	Nangis Es 11	5	8	1	2	5	0	0	0	0	5	17	-12
10	Moret-Veneux Sab. Fc 11	4	7	0	4	3	0	0	0	0	6	21	-15

Vétérans D3 / Phase 1		Poule A											21
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Thorigny 11	15	7	5	0	2	0	0	0	0	14	13	1
2	Annet 11	13	7	4	1	2	0	0	0	0	12	9	3
3	Villeparisis 11	12	6	4	0	2	0	0	0	0	11	8	3
4	Croissy 11	12	6	4	0	2	0	0	0	0	18	13	5
5	Othis/Moussy 11	9	5	3	0	2	0	0	0	0	11	7	4
6	St Pathus 11	9	7	3	0	4	0	0	0	0	19	20	-1
7	Esbly 11	6	6	2	0	4	0	0	0	0	7	11	-4
8	Meaux Adom 11	6	5	2	0	3	0	0	0	0	11	8	3
9	Mouroux 11	1	7	0	1	6	0	0	0	0	5	19	-14
10	Mitry Mory 11	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Vétérans D3 / Phase 1		Poule B											22
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Val D'Europe 12	17	7	5	2	0	0	0	0	0	20	6	14
2	Lognes 11	16	7	5	1	1	0	0	0	0	21	11	10
3	Ferrieres 11	15	8	5	0	3	0	0	0	0	19	9	10
4	Pontault Port 12	15	8	4	3	1	0	0	0	0	13	6	7
5	Collegien 12	9	7	3	0	4	0	0	0	0	15	16	-1
6	Lesigny/Servon 11	7	7	2	1	4	0	0	0	0	10	15	-5
7	Briard S.C. 12	6	7	2	0	5	0	0	0	0	14	17	-3
8	Val De L'Yerres 11	6	7	1	3	3	0	0	0	0	7	11	-4
9	Fc Cosmo/Mareuil 12	6	7	2	1	3	1	0	0	0	4	17	-13
10	Pommeuse Fare 11	3	7	1	1	4	1	0	0	0	8	23	-15

Vétérans D3 / Phase 1		Poule C											23
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Grande Paroisse Us 11	21	8	7	0	1	0	0	0	0	34	9	25
2	Provins Mjc 11	18	6	6	0	0	0	0	0	0	19	3	16
3	Boissise Pringy Us 11	15	6	5	0	1	0	0	0	0	12	6	6
4	Bois Le Roi F.C. 11	14	8	4	2	2	0	0	0	0	17	11	6
5	St Germain Laval Es 11	7	5	2	1	2	0	0	0	0	12	15	-3
6	Crisenoy Us 11	7	8	2	1	5	0	0	0	0	16	22	-6
7	Arc En Ciel Us 11	7	8	2	1	5	0	0	0	0	10	16	-6
8	Savigny Le Temple Fc 12	6	8	2	1	4	1	0	0	0	8	19	-11
9	Nandy F.C. 12	4	8	1	1	6	0	0	0	0	10	31	-21
10	Marolles As 11	4	7	1	1	5	0	0	0	0	5	11	-6

Vétérans D4 / Phase 1		Poule A											138
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Magny 11	19	8	6	1	1	0	0	0	0	32	7	25
2	Brie Est Fc 12	17	8	5	2	1	0	0	0	0	21	8	13
3	Brie Fc 11	16	6	5	1	0	0	0	0	0	22	3	19
4	Courtry 11	15	7	4	3	0	0	0	0	0	15	7	8
5	Lagny Messagers 11	13	7	4	1	2	0	0	0	0	14	11	3
6	Dammartin Cs 12	7	7	2	1	4	0	0	0	0	13	16	-3
7	Villenois 12	7	7	2	1	4	0	0	0	0	10	16	-6
8	Etrepilly/Plessis 11	4	7	1	1	5	0	0	0	0	8	21	-13
9	Val De France 12	3	8	1	0	7	0	0	0	0	8	20	-12
10	Brie Des Morin 11	0	7	0	1	5	1	0	0	0	3	37	-34
11	Villeroy 11	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Vétérans D4 / Phase 1		Poule B											139
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Fontenay Tresigny 12	22	8	7	1	0	0	0	0	0	28	4	24
2	Vaires 11	21	9	7	0	2	0	0	0	0	24	11	13
3	Pays Crecois 11	20	9	6	2	1	0	0	0	0	32	14	18
4	Coubert Fc 11	12	7	4	0	3	0	0	0	0	16	14	2
5	Nanteuil 11	11	8	3	2	3	0	0	0	0	19	10	9
6	Coulommiers 11	11	8	3	2	3	0	0	0	0	14	14	0
7	St Thibault 11	9	8	3	0	5	0	0	0	0	17	23	-6
8	Val D'Europe 13	8	7	2	2	3	0	0	0	0	9	16	-7
9	Alliance 77 11	7	9	2	1	6	0	0	0	0	17	28	-11
10	Jouy Yvron Es 11	3	9	1	0	8	0	0	0	0	11	28	-17
11	Chaumes/Gui/Ver/Ozo 11	2	6	1	0	4	1	0	0	0	4	29	-25

Vétérans D4 / Phase 1		Poule C											140
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Everly/ Bray 11	24	8	8	0	0	0	0	0	0	21	6	15
2	Le Mee Sports 11	15	8	5	0	3	0	0	0	0	21	13	8
3	Misy Villeneuve 11	15	8	5	0	3	0	0	0	0	15	13	2
4	Boissise Pringy Us 12	13	7	4	1	2	0	0	0	0	20	10	10
5	Gatinais Val Loing 11	13	8	4	1	3	0	0	0	0	20	16	4
6	Vaux La Rochette 12	12	9	4	0	5	0	0	0	0	20	24	-4
7	E.Longueville Sclnsb 12	10	8	3	1	4	0	0	0	0	17	22	-5
8	Inter Loing 11	9	9	3	0	6	0	0	0	0	15	15	0
9	Bagneaux Nemours E 12	3	7	1	1	4	1	0	0	0	11	22	-11
10	Bocage Amicale Elv 11	3	8	1	0	7	0	0	0	0	9	28	-19

Vétérans + 45 Ans / Phase 1		Poule A											39
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Claye Souilly 21	25	9	8	1	0	0	0	0	0	44	7	37
2	Lognes 21	21	9	7	1	1	0	1	1	0	26	7	19
3	Othis 21	18	9	6	0	3	0	0	0	0	19	16	3
4	Goelly/Dammartin 21	17	8	5	2	1	0	0	0	0	15	17	-2
5	Courty 21	13	9	4	1	4	0	0	0	0	17	23	-6
6	Mitry Ourcq Portg 22	10	8	3	2	3	0	1	1	0	12	11	1
7	Brie Nord Es 21	9	9	3	0	6	0	0	0	0	19	24	-5
8	St Thibault 21	6	8	2	0	6	0	0	0	0	18	16	2
9	Collegien/Croissy 22	3	8	1	0	7	0	0	0	0	7	29	-22
10	Thorigny 21	1	9	0	1	8	0	0	0	0	13	40	-27

Vétérans + 45 Ans / Phase 1		Poule B											40
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	St Mard 21	18	7	6	0	1	0	0	0	0	45	3	42
2	Quincy 21	18	7	6	0	1	0	0	0	0	23	9	14
3	Le Pin Villevaude 21	15	7	5	0	2	0	0	0	0	20	7	13
4	Chelles 21	12	7	4	0	3	0	0	0	0	17	8	9
5	Villeparisis 21	10	7	3	1	3	0	0	0	0	15	16	-1
6	Marne V Portg 21	4	7	1	1	5	0	0	0	0	4	28	-24
7	Othis 22	2	7	0	2	5	0	0	0	0	5	17	-12
8	Isles Les Villenoy 21	2	7	0	2	5	0	0	0	0	5	46	-41
9	Annet 21	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Vétérans + 45 Ans / Phase 1		Poule C											41
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Collegien/Croissy 21	20	9	6	2	1	0	0	0	0	33	11	22
2	Villeparisis 22	19	8	6	1	1	0	0	0	0	32	9	23
3	Torcy P.V.M. Us 21	17	8	5	2	1	0	0	0	0	27	14	13
4	Goelly/Dammartin 22	13	8	4	1	3	0	0	0	0	31	14	17
5	Claye Souilly 22	13	7	4	1	2	0	0	0	0	24	13	11
6	Val De France 21	9	8	2	3	3	0	0	0	0	18	14	4
7	Cheminots Est 21	7	9	1	4	4	0	0	0	0	6	25	-19
8	Plaine France 21	6	8	2	0	6	0	0	0	0	17	47	-30
9	Mitry Ourcq Portg 21	6	7	2	1	4	0	1	1	0	10	10	0
10	Moussy Neuf 21	1	8	0	1	7	0	0	0	0	4	45	-41

Vétérans + 45 Ans / Phase 1		Poule D											42
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Trilport Usf 21	17	7	5	2	0	0	0	0	0	20	9	11
2	Nanteuil 21	11	6	3	2	1	0	0	0	0	17	9	8
3	Val D'Europe 22	11	6	3	2	1	0	0	0	0	15	8	7
4	Varreddes As 21	10	7	3	1	3	0	0	0	0	12	11	1
5	Ferte S/J 21	7	6	1	4	1	0	0	0	0	14	11	3
6	Pommeuse Fare 21	7	6	2	1	3	0	0	0	0	5	8	-3
7	Changis 21	6	7	2	0	5	0	0	0	0	9	25	-16
8	Ferrieres 21	2	7	0	2	5	0	0	0	0	8	19	-11
9	Lizy 21	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Magny 21	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Vétérans + 45 Ans / Phase 1		Poule E											43
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Bussy 21	18	6	6	0	0	0	0	0	0	23	1	22
2	Pays Crecois 21	13	6	4	1	1	0	0	0	0	28	6	22
3	Gretz Tournan 21	11	7	3	2	2	0	0	0	0	17	10	7
4	Pontault Ums 21	10	7	2	4	1	0	0	0	0	9	13	-4
5	Val D'Europe 21	10	7	3	1	3	0	0	0	0	13	12	1
6	Buceenne 21	4	6	1	1	4	0	0	0	0	11	33	-22
7	Fontenay Tresigny 21	2	6	1	0	4	1	0	0	0	11	23	-12
8	Fc Cosmo/Mareuil 21	-1	5	0	1	2	2	0	0	0	1	15	-14
9	Val De L'Yerres 21	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Noisiel Fc 21	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Vétérans + 45 Ans / Phase 1		Poule F											44
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Combs C.A. 21	24	9	8	0	1	0	0	0	0	28	9	19
2	Bombon/Mormant 21	19	7	6	1	0	0	0	0	0	32	5	27
3	Chaumes/Gui/Ver/Ozo 21	19	9	6	1	2	0	0	0	0	27	19	8
4	Cesson Vsd Es 21	16	8	5	1	2	0	0	0	0	32	8	24
5	Coubert Fc 21	13	8	4	1	3	0	0	0	0	14	13	1
6	Lesigny U.S.C. 21	11	9	3	2	4	0	0	0	0	17	16	1
7	Servon Fc 22	7	8	2	1	5	0	0	0	0	15	20	-5
8	Presles En Brie Rc 21	6	8	2	0	6	0	0	0	0	13	26	-13
9	Ozoir 21	4	7	1	1	5	0	0	0	0	18	38	-20
10	Vaux La Rochette 22	0	9	0	0	9	0	0	0	0	6	48	-42

Vétérans + 45 Ans / Phase 1		Poule G											45
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Melun Fc 21	24	8	8	0	0	0	0	0	0	27	6	21
2	Pays Bieres 21	22	9	7	1	1	0	0	0	0	37	8	29
3	Moret-Veneux Sab. Fc 21	14	9	4	2	3	0	0	0	0	28	20	8
4	Lieusaint Foot As 21	14	8	4	2	2	0	0	0	0	16	11	5
5	Campelienne/Crisenoy 21	12	8	3	3	2	0	0	0	0	18	16	2
6	Champenois Mam. Ver. 21	9	9	3	0	6	0	0	0	0	13	25	-12
7	Boissise Pringy Us 21	8	8	2	2	4	0	0	0	0	15	20	-5
8	Vaux La Rochette 21	8	9	2	2	5	0	0	0	0	15	23	-8
9	Hericy Vul. Sam. 21	4	8	1	1	6	0	0	0	0	6	27	-21
10	Servon Fc 21	3	8	1	1	5	1	0	0	0	6	25	-19

Vétérans + 45 Ans / Phase 1		Poule H											46
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Bray/Everly 21	13	6	4	1	1	0	0	0	0	14	4	10
2	Inter Loing 21	13	6	4	1	1	0	0	0	0	15	10	5
3	Montereau 21	10	6	3	1	2	0	0	0	0	12	12	0
4	Avonnaise Us 21	7	6	2	1	3	0	0	0	0	10	8	2
5	Moncourt-Fromonvil 21	6	5	2	0	3	0	0	0	0	7	6	1
6	Bagneaux Nemours E 21	6	5	2	0	3	0	0	0	0	9	12	-3
7	Varenes Fc 21	0	4	0	0	4	0	0	0	0	2	17	-15
8	Fontainebleau Portug 21	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Senior Féminines D1 / Phase 1		Poule Unique											136
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Roissy En Brie U.S. 1	17	7	5	2	0	0	0	0	0	21	4	17
2	F.F.A 77 2	16	6	5	1	0	0	0	0	0	26	3	23
3	Vaux Rochette 2	16	7	5	1	1	0	0	0	0	26	7	19
4	Val D'Europe Fc 2	9	6	3	0	3	0	0	0	0	12	13	-1
5	Avon/Fbl/Morven/Hv 1	8	6	2	2	2	0	0	0	0	14	17	-3
6	Mormant F.C. 1	7	6	2	2	2	0	1	1	0	4	2	2
7	Academy 77 Ff 1	5	6	1	2	3	0	0	0	0	14	15	-1
8	Senart Moissy 1	0	6	0	0	6	0	0	0	0	0	23	-23
9	Gretz Tournan Sc 1	0	6	0	0	6	0	0	0	0	1	34	-33
10	Bussy St Georges Fc 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U19 D1 / Phase 1		Poule Unique											24
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Roissy Us 1	25	9	8	1	0	0	0	0	0	44	4	40
2	Lognes 1	25	10	8	1	1	0	0	0	0	35	15	20
3	Dammartin Cs 1	21	8	7	0	1	0	0	0	0	38	7	31
4	Pontault Ums 1	16	10	5	1	4	0	0	0	0	22	17	5
5	Lesigny U.S.C. 1	15	9	5	0	4	0	0	0	0	26	21	5
6	Quincy 1	13	6	4	1	1	0	0	0	0	14	6	8
7	Combs C.A. 1	12	8	3	3	2	0	0	0	0	24	20	4
8	Le Mee Sp. Sect Foot 2	10	9	3	1	5	0	0	0	0	23	22	1
9	Dammarie Fc 1	7	10	2	2	6	0	1	1	0	15	19	-4
10	Senart Moissy 2	4	10	1	2	6	1	0	0	0	12	45	-33
11	Meaux Adom 1	0	8	0	1	7	0	1	1	0	8	46	-38
12	Lieusaint Foot As 1	-1	9	0	1	7	1	1	1	0	7	46	-39

U19 D2 / Phase 1		Poule A											25
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Villeparisis 1	22	8	7	1	0	0	0	0	0	48	7	41
2	Courtry 1	17	7	5	2	0	0	0	0	0	31	9	22
3	Meaux Academy Cs 2	13	6	4	1	1	0	0	0	0	25	4	21
4	Thorigny/Valdefrance 1	13	8	4	1	3	0	0	0	0	20	15	5
5	Bussy 1	12	7	4	0	3	0	0	0	0	16	16	0
6	Goelly/Brie Nord 1	6	6	2	0	4	0	0	0	0	19	17	2
7	Dammartin Cs 2	5	7	2	0	4	1	0	0	0	14	41	-27
8	Pays Crecois 1	5	7	2	0	4	1	0	0	0	16	21	-5
9	Fc Cosmo/Mareuil 1	4	7	1	1	5	0	0	0	0	8	34	-26
10	Vaires 1	3	7	1	0	6	0	0	0	0	7	40	-33

U19 D2 / Phase 1		Poule B											26
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Brie Est Fc 1	15	7	5	0	2	0	0	0	0	24	15	9
2	Roissy Us 2	12	6	4	0	2	0	0	0	0	15	5	10
3	Gretz Tournan 1	12	4	4	0	0	0	0	0	0	13	3	10
4	Val D'Europe/Magny 1	10	6	3	1	2	0	0	0	0	17	14	3
5	Ozoir 1	7	5	2	1	2	0	0	0	0	9	10	-1
6	Chelles 1	6	6	2	0	4	0	0	0	0	11	21	-10
7	Emerainville 1	4	5	1	2	1	1	0	0	0	9	15	-6
8	Pontault Port 1	3	6	1	0	5	0	0	0	0	6	19	-13
9	Vaux Rochette Fc 1	3	5	1	0	4	0	0	0	0	12	14	-2

U19 D2 / Phase 1		Poule C											27
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Longueville Sclnsb 1	12	4	4	0	0	0	0	0	0	14	2	12
2	Moret-Veneux Sab. Fc 1	9	4	3	0	1	0	0	0	0	13	8	5
3	Avon Us 1	7	4	2	1	1	0	0	0	0	9	7	2
4	Savigny Fc 1	7	5	2	1	2	0	0	0	0	18	7	11
5	Cesson Vsd Es 1	4	2	1	1	0	0	0	0	0	9	1	8
6	Nandy F.C. 1	1	4	0	1	3	0	0	0	0	3	12	-9
7	Inter Loing/Moncourt 1	-1	5	0	0	4	1	0	0	0	2	31	-29
8	Bagneaux Nem. E. 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ponthierry Us 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Briard S.C. 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U19 D3 / Phase 1		Poule A											52
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	St Mard 1	9	4	3	0	1	0	0	0	0	15	2	13
2	Ferte S/J 1	8	5	2	2	1	0	0	0	0	6	4	2
3	St Thibault 1	7	4	2	1	1	0	0	0	0	13	8	5
4	Gatinais Val Loing 1	7	4	2	1	1	0	0	0	0	8	6	2
5	Chevry/Presles 1	6	6	1	3	2	0	0	0	0	10	13	-3
6	Lagny Messagers 1	5	5	1	2	2	0	0	0	0	8	10	-2
7	Val D'Europe/Magny 2	5	6	2	0	3	1	0	0	0	8	23	-15
8	Val De L'Yerres 1	4	4	1	1	2	0	0	0	0	7	9	-2
9	Brie Fc 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Hericy Vul. Sam. 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Coulommiers 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Mitry Mory 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U17 D1 / Phase 1		Poule Unique											28
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Cesson Vsd Es 1	22	9	7	1	1	0	0	0	0	17	8	9
2	Pontault Ums 1	17	9	5	2	2	0	0	0	0	39	13	26
3	Roissy Us 1	17	9	5	2	2	0	0	0	0	17	6	11
4	Gretz Tournan 1	14	8	5	0	3	0	1	1	0	20	10	10
5	Montereau 1	14	8	4	2	2	0	0	0	0	19	13	6
6	Goellycompans 1	12	8	3	3	2	0	0	0	0	21	11	10
7	Mitry Mory 1	10	7	3	1	3	0	0	0	0	20	16	4
8	Ozoir 1	9	7	3	0	4	0	0	0	0	21	12	9
9	Ponthierry Us 1	5	6	1	2	3	0	0	1	0	6	8	-2
10	Savigny Fc 1	4	8	1	1	6	0	0	0	0	11	29	-18
11	Lieusaint Foot As 2	-3	9	0	0	7	2	1	1	0	3	68	-65
12	St Germain Laval Es 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U17 D2 / Phase 1		Poule A											29
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Quincy 1	22	8	7	1	0	0	0	0	0	34	6	28
2	Chelles 1	18	8	6	0	2	0	0	0	0	31	14	17
3	Villeparisis 1	16	8	5	1	2	0	0	0	0	39	15	24
4	Vaires 1	15	8	5	0	3	0	0	0	0	25	23	2
5	Meaux Academy Cs 2	12	5	4	0	1	0	0	0	0	35	6	29
6	Pontault Port 1	9	8	3	0	5	0	0	0	0	21	25	-4
7	St Mard 1	7	7	2	1	4	0	0	0	0	22	27	-5
8	Brie Fc 1	6	6	2	0	4	0	0	0	0	15	16	-1
9	Roissy Us 2	1	7	0	1	6	0	0	0	0	10	36	-26
10	Coulommiers 1	-3	7	0	0	5	2	1	1	0	4	68	-64

U17 D2 / Phase 1		Poule B											30
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Melun Fc 2	16	7	5	1	1	0	0	0	0	39	12	27
2	Val D'Europe 1	15	7	5	0	2	0	0	0	0	28	13	15
3	Bussy 2	15	7	5	0	2	0	0	0	0	27	10	17
4	Champs 2	12	4	4	0	0	0	0	0	0	17	3	14
5	Pontault Ums 2	12	7	4	0	3	0	0	0	0	12	15	-3
6	Lognes 1	10	7	3	1	3	0	0	0	0	18	17	1
7	Ferrieres 1	7	7	2	1	4	0	0	0	0	5	24	-19
8	Mormant F.C. 1	6	8	2	0	6	0	0	0	0	16	30	-14
9	Combs C.A. 1	4	8	1	1	6	0	0	0	0	15	28	-13
10	Gretz Tournan 2	2	6	0	2	4	0	0	0	0	4	29	-25

U17 D2 / Phase 1		Poule C											31
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Dammarie Fc 1	19	7	6	1	0	0	0	0	0	39	3	36
2	Senart Moissy 2	19	8	6	1	1	0	0	0	0	32	15	17
3	Avon Us 1	17	8	5	2	1	0	0	0	0	17	10	7
4	Moret-Veneux Sab. Fc 1	14	8	4	2	2	0	0	0	0	21	14	7
5	Vaux Rochette Fc 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	24	19	5
6	Longueville Sclnsb 1	9	8	3	0	5	0	0	0	0	16	33	-17
7	Nangis Es 1	7	8	2	1	5	0	0	0	0	23	27	-4
8	Le Mee Sp. Sect Foot 2	7	8	2	1	5	0	0	0	0	22	26	-4
9	Bagneaux Nemours E 2	3	8	1	1	5	1	0	0	0	13	40	-27
10	Gatinais Val Loing 1	2	8	0	2	6	0	0	0	0	13	33	-20

U17 D3 / Phase 1		Poule A											54
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Val De France/Le Pin 1	10	4	3	1	0	0	0	0	0	28	5	23
2	Courtry 1	9	4	3	0	1	0	0	0	0	29	9	20
3	Claye Souilly 2	8	5	2	2	1	0	0	0	0	29	10	19
4	Thorigny 1	7	4	2	1	1	0	0	0	0	28	5	23
5	Mitry Mory 2	3	4	1	0	3	0	0	0	0	0	12	-12
6	Breuilloise 1	-1	5	0	0	5	0	1	1	0	2	75	-73
7	Emerainville 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Noisiel Fc 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U17 D3 / Phase 1		Poule B											55
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Dammartin Cs 1	18	6	6	0	0	0	0	0	0	40	7	33
2	Ferte S/J 1	17	7	6	0	0	1	0	0	0	30	12	18
3	Trilport Usf 1	12	7	4	0	3	0	0	0	0	13	15	-2
4	St Thibault 1	9	5	3	0	2	0	0	0	0	18	15	3
5	Bucceenne 1	7	5	2	1	2	0	0	0	0	12	16	-4
6	Nanteuil 1	7	7	2	1	4	0	0	0	0	16	23	-7
7	Brie Est Fc 1	6	8	1	3	4	0	0	0	0	23	31	-8
8	Esbly 1	4	6	1	1	4	0	0	0	0	15	29	-14
9	Val De France/Le Pin 2	2	7	1	0	5	1	0	0	0	9	28	-19

U17 D3 / Phase 1		Poule C											56
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Meaux Academy Cs 3	12	4	4	0	0	0	0	0	0	28	2	26
2	Val D'Europe 2	7	5	2	1	2	0	0	0	0	10	17	-7
3	St Pathus 1	7	4	2	1	1	0	0	0	0	14	7	7
4	Plaine France/Claye 3	6	5	2	0	3	0	0	0	0	14	21	-7
5	Meaux Adom 1	4	4	1	1	2	0	0	0	0	11	9	2
6	Chelles 2	3	4	1	0	3	0	0	0	0	7	21	-14
7	Villeparisis 2	3	4	1	1	1	1	0	0	0	5	12	-7
8	Fc Cosmo/Mareuil 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Lagny Messagers 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ferte S/J 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U17 D3 / Phase 1		Poule D											57
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Briard S.C. 2	15	6	5	0	1	0	0	0	0	34	7	27
2	Val De L'Yerres 1	13	6	4	1	1	0	0	0	0	19	11	8
3	Lesigny/Servon 1	13	5	4	1	0	0	0	0	0	17	9	8
4	Pays Crecois 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	17	20	-3
5	Magny 1	6	6	2	0	4	0	0	0	0	4	11	-7
6	Chevry/Presles 1	6	6	2	0	4	0	0	0	0	13	14	-1
7	Ozoir 2	2	4	1	0	2	1	0	0	0	6	9	-3
8	Fontenay Tresigny 1	-2	7	0	0	6	1	1	1	0	6	35	-29
9	Chaumes/Gui/Ver/Ozo 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U17 D3 / Phase 1		Poule E											58
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nandy F.C. 1	15	6	5	0	1	0	0	0	0	23	6	17
2	Cesson Vsd Es 2	12	6	4	0	2	0	0	0	0	20	13	7
3	Bray/Montois 1	10	5	3	1	1	0	0	0	0	12	8	4
4	Inter Loing/Moncourt 1	9	5	3	0	2	0	0	0	0	21	18	3
5	Avonnaise Us 2	7	5	2	1	2	0	0	0	0	14	12	2
6	Bocage Amicale Elv 1	7	6	2	1	3	0	0	0	0	18	23	-5
7	Champenois Mv 1	7	7	2	1	4	0	0	0	0	17	18	-1
8	Chatelet En Brie Us 1	-1	6	0	0	5	1	0	0	0	4	31	-27
9	Savigny Le Temple Fc 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U17 D3 / Phase 1		Poule F											59
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Montereau 2	10	5	3	1	1	0	0	0	0	22	10	12
2	Bois Le Roi F.C. 1	9	4	3	0	1	0	0	0	0	9	12	-3
3	Bombonnaise As 1	7	4	2	1	1	0	0	0	0	9	7	2
4	Pays Bieres 1	6	5	1	3	1	0	0	0	0	9	12	-3
5	Ponthierry Us 2	3	5	1	0	4	0	0	1	0	5	11	-6
6	Fc Varennes 1	1	3	0	1	2	0	0	0	0	7	9	-2
7	Hericy Vul. Sam. 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Turcs Montereau 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Esp Provins-Sourdun 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U15 D1 / Phase 1		Poule Unique											32
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Dammarie Fc 1	25	9	8	1	0	0	0	0	0	29	5	24
2	Melun Fc 2	20	9	6	2	1	0	0	0	0	19	7	12
3	Chelles 1	19	9	6	1	2	0	0	0	0	20	10	10
4	Vaires 1	19	9	6	1	2	0	0	0	0	31	19	12
5	Bussy 2	14	9	4	2	3	0	0	0	0	23	17	6
6	Montereau 1	11	8	3	2	3	0	0	0	0	24	20	4
7	Val D'Europe 1	11	8	3	2	3	0	0	0	0	21	12	9
8	Champs 2	10	8	3	1	4	0	0	0	0	13	17	-4
9	Le Mee Sp. Sect Foot 1	8	7	2	2	3	0	0	0	0	14	15	-1
10	St Germain Laval Es 1	6	8	2	0	6	0	0	0	0	7	15	-8
11	Vaux Rochette Fc 1	3	9	1	0	8	0	0	0	0	10	40	-30
12	Lieusaint Foot As 1	0	9	0	0	9	0	0	0	0	10	44	-34

U15 D2 / Phase 1		Poule A											33
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Villeparisis 1	21	7	7	0	0	0	0	0	0	44	6	38
2	St Mard 1	21	7	7	0	0	0	0	0	0	31	6	25
3	Claye Souilly 2	16	7	5	1	1	0	0	0	0	21	7	14
4	Pontault Port 1	11	7	3	2	2	0	0	0	0	11	10	1
5	Trilport Usf 1	11	7	3	2	2	0	0	0	0	10	10	0
6	Meaux Academy Cs 2	9	7	3	0	4	0	0	0	0	19	15	4
7	Dammartin Cs 1	6	7	2	0	5	0	0	0	0	11	15	-4
8	Quincy 1	3	6	1	0	5	0	0	0	0	4	21	-17
9	Roissy Us 2	1	7	0	1	6	0	0	0	0	6	25	-19
10	Coulommiers 1	-3	6	0	0	4	2	1	1	0	0	42	-42

U15 D2 / Phase 1		Poule B											34
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Mitry Mory 1	18	7	6	0	1	0	0	0	0	31	11	20
2	Pays Crecois 1	17	7	5	2	0	0	0	0	0	19	5	14
3	Pontault Ums 2	13	7	4	1	2	0	0	0	0	20	15	5
4	Val De France/Le Pin 1	10	6	3	1	2	0	0	0	0	8	10	-2
5	Gretz Tournan 1	10	7	3	1	3	0	0	0	0	14	11	3
6	Savigny Fc 2	9	7	2	3	2	0	0	0	0	17	13	4
7	Lognes 1	8	5	2	2	1	0	0	0	0	14	10	4
8	Briard S.C. 2	6	6	2	0	4	0	0	0	0	14	24	-10
9	Torcy Pvm/Collegien 4	3	7	1	0	6	0	0	0	0	11	28	-17
10	Ozoir 1	0	7	0	0	7	0	0	0	0	10	31	-21

U15 D2 / Phase 1		Poule C											35
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Cesson Vsd Es 1	21	7	7	0	0	0	0	0	0	43	3	40
2	Ponthierry Us 1	16	7	5	1	1	0	0	0	0	14	6	8
3	Gatinais Val Loing 1	15	7	5	0	2	0	0	0	0	12	5	7
4	Longueville Sclnsb 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	17	14	3
5	Bagneaux Nem. E. 1	12	7	4	0	3	0	0	0	0	16	16	0
6	Fontainebleau Rc 2	10	7	3	1	3	0	0	0	0	12	14	-2
7	Senart Moissy 3	6	7	2	0	5	0	0	0	0	16	16	0
8	Le Mee Sp. Sect Foot 2	4	7	1	1	5	0	0	0	0	13	32	-19
9	Mormant F.C. 1	3	6	1	0	5	0	0	0	0	6	16	-10
10	Dammarie Les Lys Fc 2	0	6	0	0	6	0	0	0	0	4	31	-27

U15 D3 / Phase 1		Poule A											36
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Courtry 1	18	6	6	0	0	0	0	0	0	24	4	20
2	Ferte S/J 1	16	7	5	1	1	0	0	0	0	22	11	11
3	St Pathus 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	15	6	9
4	Brie Fc 1	11	6	3	2	1	0	0	0	0	23	3	20
5	Vaires 2	10	7	3	1	3	0	0	0	0	12	14	-2
6	Val D'Europe 2	9	7	3	0	4	0	0	0	0	20	12	8
7	Chelles 2	7	7	2	1	4	0	0	0	0	16	17	-1
8	Mitry Mory 2	6	6	2	0	4	0	0	0	0	9	23	-14
9	St Thibault 1	3	5	1	0	4	0	0	0	0	7	22	-15
10	Goelly/B.Nord/Moussy 1	-2	6	0	0	4	2	0	0	0	1	37	-36

U15 D3 / Phase 1		Poule B											37
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Thorigny 1	16	6	5	1	0	0	0	0	0	35	9	26
2	Brie Est Fc 1	14	7	4	2	1	0	0	0	0	18	7	11
3	Meaux Academy Cs 3	10	5	3	1	1	0	0	0	0	20	9	11
4	Gretz Tournan 2	8	6	3	0	3	0	1	1	0	11	11	0
5	Val De France/Le Pin 2	7	5	2	1	2	0	0	0	0	8	8	0
6	Esbly 1	7	7	2	1	4	0	0	0	0	12	21	-9
7	Meaux Adom 1	5	6	1	2	3	0	0	0	0	5	15	-10
8	Ferrieres 1	2	5	0	2	3	0	0	0	0	4	12	-8
9	Emerainville 1	1	5	0	2	3	0	1	1	0	6	27	-21

U15 D3 / Phase 1		Poule C											38
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nangis Es 1	18	7	6	0	1	0	0	0	0	26	12	14
2	Melun Fc 3	18	7	6	0	1	0	0	0	0	33	12	21
3	Moret-Veneux Sab. Fc 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	16	23	-7
4	Avon Us 1	12	7	4	0	3	0	0	0	0	50	12	38
5	Lesigny/Servon 1	11	7	3	2	2	0	0	0	0	16	12	4
6	Cesson Vsd Es 2	10	7	3	1	3	0	0	0	0	20	18	2
7	Fontenay Tresigny 1	8	7	2	2	3	0	0	0	0	15	24	-9
8	Montereau 2	6	6	2	0	4	0	0	0	0	11	21	-10
9	Val De L'Yerres 1	3	6	1	0	5	0	0	0	0	9	19	-10
10	Chaumes/Gui/Ver/Ozo 1	-1	7	0	0	6	1	0	0	0	5	48	-43

U15 D4 / Phase 1		Poule A											60
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Changis 1	15	5	5	0	0	0	0	0	0	68	4	64
	Plaine France/Claye 4	15	5	5	0	0	0	0	0	0	30	6	24
3	Lizeen Ca 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	24	15	9
4	Trilport Usf 2	9	6	3	1	1	1	0	0	0	8	21	-13
5	Othis 1	6	5	2	0	3	0	0	0	0	11	36	-25
6	Buceenne 1	3	3	1	0	2	0	0	0	0	8	12	-4
7	Lagny Messagers 1	3	5	1	0	4	0	0	0	0	7	14	-7
8	Ferte S/J 2	3	6	1	0	5	0	0	0	0	16	30	-14
9	Villenoy 1	0	3	0	0	3	0	0	0	0	7	37	-30
	Meaux Adom 2	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	4	-4

U15 D4 / Phase 1		Poule B											61
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Pontault Ums 3	16	7	5	1	1	0	0	0	0	48	15	33
2	Pays Crecois 3	15	7	5	0	2	0	0	0	0	61	6	55
3	Pommeuse Fare 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	18	12	6
4	St Mard 2	11	5	3	2	0	0	0	0	0	20	6	14
5	Jouarre 1	9	4	3	0	1	0	0	0	0	21	2	19
	Brie Fc 2	9	5	2	3	0	0	0	0	0	17	12	5
	Dammartin Cs 2	9	6	3	0	3	0	0	0	0	18	33	-15
8	Villeparisis 2	5	6	1	2	3	0	0	0	0	9	13	-4
9	Changis 2	2	6	1	0	4	1	0	0	0	12	50	-38
10	Thorigny Fc 2	0	5	0	0	5	0	0	0	0	5	45	-40
11	Val D'Europe/Magny 3	-2	5	0	0	3	2	0	0	0	3	38	-35
12	Noisiel Fc 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U15 D4 / Phase 1		Poule C											62
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Breuilloise 1	17	7	5	2	0	0	0	0	0	51	11	40
2	Claye Souilly 3	14	6	4	2	0	0	0	0	0	40	6	34
3	Lognes U.S. 2	12	6	4	0	2	0	0	0	0	25	19	6
4	Roissy Us 3	10	4	3	1	0	0	0	0	0	15	6	9
5	Courtry 2	9	7	2	3	2	0	0	0	0	19	12	7
6	Bussy 3	8	6	2	2	2	0	0	0	0	18	32	-14
7	Ozoir 2	8	8	2	2	4	0	0	0	0	18	30	-12
8	Torcy Pvm/Collegien 5	7	6	2	1	3	0	0	0	0	23	30	-7
9	Pays Crecois 2	4	7	1	1	5	0	0	0	0	9	41	-32
10	Champs 3	0	7	0	0	7	0	0	0	0	16	47	-31

U15 D4 / Phase 1		Poule D											63
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Savigny Le Temple Fc 3	18	6	6	0	0	0	0	0	0	39	6	33
2	Inter Loing/Moncourt 1	15	5	5	0	0	0	0	0	0	26	11	15
3	Pays Bieres 1	12	5	4	0	1	0	0	0	0	23	6	17
4	Bocage Amicale Elv 1	7	6	2	1	3	0	0	0	0	14	23	-9
5	Alliance 77 1	4	6	1	1	4	0	0	0	0	18	18	0
	Briard S.C. 3	4	6	1	1	4	0	0	0	0	13	29	-16
7	Fc Varennes 2	3	5	1	1	2	1	0	0	0	7	17	-10
8	Lieusaint Foot As 2	3	4	1	0	3	0	0	0	0	7	21	-14
9	Gatinais Val Loing 3	3	5	1	0	4	0	0	0	0	4	20	-16
10	Chevry/Presles 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U15 D4 / Phase 1		Poule E											64
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Combs C.A. 1	12	5	4	0	1	0	0	0	0	26	8	18
2	Melun Fc 4	10	4	3	1	0	0	0	0	0	25	3	22
3	Avonnaise Us 2	9	4	3	0	1	0	0	0	0	17	13	4
4	Bombon As 1	7	6	2	1	3	0	0	0	0	21	25	-4
5	Vaux La Rochette 2	4	5	1	2	1	1	0	0	0	15	13	2
6	Ponthierry Us 2	3	5	0	3	2	0	0	0	0	8	17	-9
7	Jouy Yvron Es 1	1	5	0	1	4	0	0	0	0	6	39	-33
8	Grande Paroisse Us 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Champenois Mam. Ver. 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

U15 D4 / Phase 1		Poule F											65
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Esp Provins-Sourdun 1	21	7	7	0	0	0	0	0	0	31	5	26
2	Fc Varennes 1	15	6	5	0	1	0	0	0	0	27	6	21
3	Nandy F.C. 1	10	6	3	1	2	0	0	0	0	18	15	3
4	Gatinais Val Loing 2	9	5	3	0	2	0	0	0	0	12	7	5
5	Chatelet En Brie Us 1	6	5	2	0	3	0	0	0	0	11	15	-4
6	Bray/Montois 1	5	6	2	0	3	1	0	0	0	8	15	-7
7	Bois Le Roi F.C. 1	3	4	1	0	3	0	0	0	0	5	16	-11
8	Le Mee Sp. Sect Foot 3	1	5	1	0	2	2	0	0	0	6	23	-17
9	Bagneaux Nem. E. 2	0	6	0	1	4	1	0	0	0	2	18	-16
10	Hericy Vul. Sam. 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Futsal D1 / Phase 1		Poule Unique											73
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Torcy Futsal 3	21	7	7	0	0	0	0	0	0	50	20	30
2	Avon Futsal 1	12	6	4	0	2	0	0	0	0	41	15	26
3	Roissy Brie Futsal 2	9	5	3	0	2	0	0	0	0	41	26	15
4	Villeparisis 1	9	5	3	0	2	0	0	0	0	23	10	13
5	Sf Savigny 1	9	5	3	0	2	0	0	0	0	36	31	5
6	May En Multien Fc 1	8	8	3	0	4	1	0	0	0	43	61	-18
7	Alliance 77 1	7	7	2	1	4	0	0	0	0	22	42	-20
8	Lieusaint Foot As 2	7	7	2	1	4	0	0	0	0	29	54	-25
9	Joliot Groom'S F 2	0	6	0	0	6	0	0	0	0	14	40	-26
10	Ferte Ss/ Jouarre 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Futsal D2 / Phase 1		Poule Unique											137
Classement officiel au 21/12/2018		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Chessy Futsal Val Eu 1	19	7	6	1	0	0	0	0	0	41	22	19
2	Avon Futsal 2	15	6	5	0	1	0	0	0	0	46	21	25
3	Futsal Dammartin 2	7	3	2	1	0	0	0	0	0	19	9	10
4	Et.Futsal.C. Melun 2	6	4	2	0	2	0	0	0	0	28	28	0
5	Futsal Dammartin 1	6	5	2	0	3	0	0	0	0	17	24	-7
6	Val D'Europe Fc 1	3	5	1	0	4	0	0	0	0	12	31	-19
7	Torcy Futsal 4	0	3	0	0	3	0	0	0	0	6	16	-10
8	Espoirs Melunais 2	-2	5	0	0	4	1	1	1	0	4	22	-18
9	Villeparisis 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0